

MARTRES'

infos

Bulletin municipal
des **MARTRES-de-Veyre**

N° 105 - SEPTEMBRE/OCTOBRE 2015

DOSSIER page 22

Journées européennes du Patrimoine 2015

www.mairie-lesmartresdeveyre.fr
www.facebook.com/MartresdeVeyre



Les Martres-de-Veyre
naturellement vôtre



Environnement
**Ambrosie : une plante
dangereuse pour la santé**
page 7



Rentrée scolaire 2015
**Retour en images sur
cette nouvelle année**
page 25



Élections régionales
**Rendez-vous les 6 et 13
décembre 2015**
page 31

Bonne rentrée 2015 à tous !

sommaire

Le mot du maire 2

Vie municipale 4

Vie associative 11

**DOSSIER - JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE 2015** 22

Scolarité / Jeunesse 25

Gergovie Val d'Allier 28

Bon à savoir 30

Culture 32

Bloc-notes 34

Associations 35

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Après une trêve estivale qui je l'espère vous a été profitable,
l'heure de la rentrée a sonné. C'est avec beaucoup d'énergie
que vos élus ont repris le chemin de la mairie, l'activité
s'annonçant intense sur ces quatre derniers mois de l'année.

Le premier fait marquant de ce mois de septembre a été la rentrée des classes ainsi que l'organisation de l'activité périscolaire (TAP, restaurant scolaire et ALSH). Pas de problème majeur à noter, permettant de la classer dans la catégorie des rentrées réussies. Puis dans la chronologie des grands rendez-vous de septembre, le 5 septembre a eu lieu l'inauguration de la zone de loisirs de l'Espinasse, projet phare des deux derniers mandats. Ce nouvel outil permettra aux différentes associations résidentes d'évoluer en toute sécurité dans un cadre plus confortable, donnant notamment à l'USMV Rugby les moyens de son développement. Ce dossier a aussi eu une autre vertu, celle de nous montrer qu'avec beaucoup de la persévérance, on peut renverser des montagnes et arriver à ses fins, malgré l'adversité et l'entêtement de certains. Donc longue vie à la zone de loisirs de l'Espinasse et à ses occupants.

En parcourant ce 105^e numéro de Martres'Infos, vous pourrez voir que 2015 a été une grosse année en termes de célébration d'anniversaires de jumelage avec le voyage d'une délégation de Martrois dans nos deux villes jumelles que sont Wynyard au Canada et Arcozelo au Portugal. Toutes ces rencontres ont été placées sous le sceau de l'amitié entre les peuples et de la mémoire, avec cet hommage rendu fin juin à Peter Dmytruck, dit « Pierre le Canadien », au milieu des siens et de sa famille. Dans le même état d'esprit, vous ferez la connaissance, si ce n'est déjà fait, avec un grand résistant Martrois, Raymond DUTHEIL, qui vient de recevoir la Légion d'Honneur des mains du Préfet, Michel FUZEAU, 78 ans après la

Direction de la publication :
Pascal PIGOT
Chargée de communication :
Marine POUVREAU
Siège : **Mairie des Martres-de-Veyre**
Création maquette O :
Caroline FRASSON-COCHET
Impression : **PORÇU**
Dépôt légal : septembre 2015
Édité à 2.050 exemplaires - gratuit



L'heure de la rentrée a sonné, ci-dessus les nouveaux élèves de 6^e du collège Jean-Rostand, accompagnés de leurs parents, pour qui le changement est important entre école élémentaire et collège.

fin de la Seconde Guerre mondiale. Comme quoi la République n'oublie jamais ses héros, même si parfois elle met un peu de temps.

Vous verrez aussi si vous n'avez pas été attentif lors d'un passage dans le quartier de la gare, que le vieux panneaux lumineux arrivé en fin de vie a été remplacé par un modèle de dernière génération, plus facile à utiliser et à maintenir et bien moins lourd pour le budget de la Commune. À la lecture

de l'agenda que vous pouvez aussi retrouver sur le site de la Commune, vous constaterez que les mois qui viennent sont riches en événements, que ce soit avec les Journées européennes du Patrimoine qui vont vous faire découvrir ces endroits magiques que sont les jardins, ou avec le Salon du Livre en passant par les Automnales.

Enfin, exceptionnellement, vous pourrez vous inscrire sur les listes électorales, si ce n'est déjà fait, jusqu'au 30 septembre, pour pouvoir participer au scrutin des Régionales les 6 et 13 décembre 2015. Je ne vous cache pas qu'il est très important de se déplacer pour voter, car l'abstention a toujours fait le lit des extrémistes de tout bord. Il nous est facile aujourd'hui de constater les dégâts que ces politiques extrêmes engendrent, avec cet afflux sur notre continent de pauvres gens qui ne cherchent qu'à fuir ces terres où la guerre, la violence, la terreur et l'injustice règnent en maître. Comment ne pas être sensible à ces images qui nous arrachent le cœur et mouillent nos yeux. Je crois qu'il est temps que les grandes démocraties montrent le chemin en traitant le sujet par les deux bouts. Celui du sauvetage de ces populations qui se mettent en grand danger lorsqu'elles prennent la mer sur de vulgaires coquilles de noix, et celui de l'éradication de cette dictature illégitime et sanglante que certains imposent au nom d'un dieu, mais surtout au nom de leurs propres intérêts, souvent financiers, ce qui est beaucoup moins spirituel.

Pour conclure, je vous souhaite donc une bonne reprise.

**PASCAL PIGOT,
MAIRE DES MARTRES-DE-VEYRE**

État civil

Naissances, mariages et décès de mai à août 2015

ILS SONT ARRIVÉS :

Mai :

- Clyde MASSU
- Timéo BLANC
- Louis DOMONT-CRENN
- Garance BONNARD
- Elsa MARUT

Juin :

- Anaé GIBELIN
- Sandy BONY

Juillet :

- Soline TERME MICHEL

- Eléna FRAMIT
- Natan LIORET

Août :

- Inaya LAMY

ILS SE SONT UNIS :

Juin :

- Eric LELOUP et Emilie BELIN
- Rui GOMES et Nathalie SMIRNOFF

Juillet :

- Benjamin BILLOT et Sandrine DO NASCIMENTO

Août :

- Cyril GRANDEMANGE et Solenn THOMAS
- Sébastien HENRI et Caroline BONGARD
- Christophe JULIEN et Chantal BONNET
- Fabien BOUNAUD et Nina ASSET

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

Juillet :

- Jean-Pierre JOLY
- Jeanine L'HOSTIS veuve FOURVEL

Août :

- Denis CELLIER
- Manuel PRIMO RANDO ■

En bref :

RESTAURATION À L'EHPAD JOLIVET :

Depuis le 1^{er} juillet 2015, le CCAS a reconduit son marché pour la confection et la livraison des repas pour l'EHPAD Jolivet suite à un appel d'offres auprès de différents prestataires. **L'EHPAD a conservé son prestataire antérieur, à savoir l'EHPAD de Cournon (Résidence George Sand), dépendant du Centre Communal d'Action Sociale de Cournon (CCAS).** Ce marché a une durée de validité d'un an, reconductible deux fois. Pourvu d'un personnel de cuisine, le prestataire confectionne tous les repas des midis et soirs pour tous les jours de l'année pour les résidents, le personnel et les visiteurs de l'EHPAD des Martres-de-Veyre. Les repas sont livrés quotidiennement en liaison chaude, conformément à la réglementation en vigueur. Ces menus sont élaborés avec l'aide d'une diététicienne s'assurant de menus sains, équilibrés, variés et appétissants. La distribution des repas est quant à elle toujours prise en charge par le personnel de l'EHPAD Jolivet. Le nombre de repas estimé annuellement est situé entre 20 400 et 21 900.

APPEL À CANDIDATURES :

La municipalité recherche des animateurs pour l'année scolaire 2015/2016. Si vous avez 18 ans et plus, une formation dans l'animation, êtes titulaire du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ou avez envie de vous impliquer dans l'animation périscolaire, envoyez votre candidature. Différents temps d'encadrement sont proposés : les temps de midi (de 11 heures à 13h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis) et les temps d'activités périscolaires (de 13h30 à 14h30 et/ou de 14h30 à 15h30 les mardis, jeudis et vendredis).

Pour postuler : envoyez votre lettre de motivation et CV au maire par voie postale ou par email à : contact@lesmartresdeveyre.fr.



Carrosserie JOAQUIM et Fils
Tôlerie - Peinture - Mécanique
Toutes marques - Pare Brise
"Agrée ASSURANCES - Prêt de véhicules"

04 73 39 93 88
41, rue de la Tuilerie - 63730 Les Martres de Veyre



Neuf et Rénovation
Di Grazia David S.A.R.L.
Charpente Couverture Zinguerie

21er, rue Saint-Nicolas - 63730 Les Martres-de-Veyre
Tél./fax : 04 73 39 71 59 - Mobile : 06 50 83 82 44
Mail : david.di-grazia@orange.fr

Cérémonie du 14 juillet

Retour en images



Décoration d'un résistant martrois

Jean-Raymond Dutheil décoré à Clermont-Ferrand

Le 18 juin dernier, au square de l'appel du 18 juin 1940 de Clermont-Ferrand, le martrois Jean-Raymond Dutheil a été fait chevalier de la Légion d'honneur pour son engagement dans la Résistance au cours de la Seconde Guerre Mondiale. Décoré par Michel Fuzeau, préfet du Puy-de-Dôme et de la région Auvergne, d'autres personnalités étaient présentes lors de cette cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin 1940 dont : Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme ; Serge Godard, président du CODURA (Comité d'union de la Résistance Auvergne) et ancien maire de Clermont-Ferrand de 1997 à 2014 ; ainsi qu'une fanfare militaire. N'ont pu se déplacer mais étaient représentés : René Souchon, président du Conseil régional d'Auvergne ; Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand ; Marie-Danièle Campion, recteur de l'académie de Clermont-Ferrand et Pascal Pigot, maire des Martres-de-Veyre et

conseiller départemental. Jean-Raymond Dutheil a ensuite déposé une gerbe au pied de la stèle en mémoire de ses compatriotes de la Résistance.

Son parcours :

Jean-Raymond Dutheil, plus communément appelé Raymond Dutheil sur la commune, s'engage dans la Résistance à Billom dès l'âge de 18 ans (en 1943). À l'époque il travaille dans une fabrique de baraquements où

son patron et la secrétaire sont également des résistants. Le 16 décembre 1943, les allemands débarquèrent dans l'usine pour effectuer un contrôle d'identité. Raymond qui n'avait pas sa carte d'identité sur lui appela son père qui vint à l'entreprise et la donna à la secrétaire qui la mit sur le bureau du patron. Le soir venu, chaque employé dut justifier de son identité, Raymond informa alors son interlocuteur que sa carte d'identité avait été déposée par la secrétaire sur le bureau de son chef. On lui demanda « Quelle secrétaire ? », il répondit au hasard « La blonde » et l'homme qui le contrôlait lui dit « Fous le camp ! », Raymond s'empressa donc de partir. Que serait-il arrivé s'il avait dit autre chose ? À compter de cet instant marquant, Raymond Dutheil décida de rester dans la Résistance jusqu'à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, en 1945. Il participa à la bataille de Mont-Mouchet en Haute-Loire.

Aujourd'hui il sont avec Albert Ravel et André Martin les derniers résistants aux Martres-de-Veyre. ■



Marchés publics

Nouvelles tenues professionnelles pour les agents

Cette année, dans le cadre d'un marché public, la commune a sélectionné un nouveau fournisseur de vêtements professionnels pour ses agents des services techniques, de l'EHPAD Jolivet et du restaurant scolaire. Cela permet à la commune à la fois d'avoir un

seul prestataire pour équiper les différents services et de faire des économies tout en gagnant en qualité. Le prestataire s'occupe également de l'entretien régulier des tenues. Ce marché est une location pour une durée d'un an renouvelable deux fois (soit trois ans). Environ 60 agents communaux sont concernés par ce changement

d'équipements professionnels (un type de tenue pour les agents de la restauration scolaire et de l'EHPAD et plusieurs pour les agents techniques qui, travaillant en extérieur, ont des tenues adéquates en fonction des saisons). Le prestataire fournit également le linge de literie et de toilette pour l'EHPAD. ■



Des agents techniques avec leurs nouveaux équipements. Photo de gauche : tenue d'été (tee-shirt et pantalon multi-saisons) ; photo de droite : à gauche veste d'automne avec manches amovibles et à droite veste d'hiver



Des agents de l'EHPAD Jolivet avec leur nouvelle tenue

Nouvelle signalisation horizontale et verticale

Après un appel d'offres, la commune a sélectionné un prestataire pour prendre en charge sa signalisation verticale et son marquage horizontal pour une durée d'un an reconductible 2 fois (soit 3 ans). La société a débuté les travaux début septembre.

Marquage horizontal :

Il s'agit de renouveler la signalisation police à savoir : les « STOP » au sol, les passages piétons, les « Cédez le passage »... ainsi que certains arrêts minutes (par exemple rue de Chamblade). Les travaux ont commencé en priorité dans le quartier des écoles. Le marquage horizontal a une durée de vie moyenne de deux ans.

Signalisation verticale :

Il s'agit de remplacer les panneaux routiers vétustes car, comme le prévoit la loi, ils doivent être changés de manière régulière

pour assurer leur lisibilité. Cette signalisation s'effectue de manière plus ponctuelle au fil de l'année et aussi en fonction des nouveaux

besoins en cas de création ou de changements de signalétique routière (nouvelle rue, réaménagement d'un carrefour,...). ■



Environnement

Ambroisie : une plante dangereuse pour la santé



La Mairie de Vile-Comte réalise actuellement une campagne d'arrachage d'ambroisie sur le site de la plage de Longues, le long de la rivière Allier. Cette plante hautement allergène doit être obligatoirement détruite. L'Agence Régionale de Santé a justement mis en place un réseau de référents pour organiser son identification et son élimination afin d'éviter la propagation.

Bien loin de régresser ou même de stagner, les émissions de pollen d'ambroisie ont plus que doublé en vingt ans en France, aggravant le nombre et les cas d'allergies. Le pollen de l'ambroisie est très allergisant et responsable de diverses

pathologies notamment de l'appareil respiratoire. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que des symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : rhinite survenant en août-septembre et associant écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires tels que trachéite, toux, et parfois urticaire ou eczéma.

Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambroisie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation. La fréquence de l'allergie à l'ambroisie est importante : selon la zone, 6 à 12% de la population exposée est allergique.

Deux conseillers municipaux des Martres-de-Veyre, en charge de l'environnement, se sont rendus sur le site de la plage de Longues pour constater la présence des



très nombreux pieds d'ambroisie, et ont participé à l'opération d'arrachage en cours où une trentaine de personnes étaient mobilisées. Malheureusement, cette opération ne suffira probablement pas à éradiquer totalement l'ambroisie sur ce site.

Que faire si vous êtes en présence d'ambroisie ?

Contactez la chargée de mission ambroisie - FREDON Auvergne avec photos à l'appui de votre trouvaille.

- par email à : pascale.tarrade@fredon-auvergne.fr

- par courrier à :
FREDON AUVERGNE - Ambroisie - 83, av de l'Europe- Site de Marmilhat - 63370 LEMPDES

- Plus d'informations au 04 73 91 15 18 ou sur : <http://www.ambrosie.info>

Source : site internet de l'Agence Régionale de Santé Auvergne : <http://www.ars.auvergne.sante.fr>



Jumelage Wynyard

Des élus en visite au Canada en juin dernier

Du 22 au 29 juin dernier, certains élus municipaux, accompagnés de Pascal Pigot, maire, et de Pascal Cellier, président de l'association de jumelage, se sont rendus à leur frais à Wynyard au Canada, ville jumelée avec Les Martres-de-Veyre depuis 43 ans. L'occasion de rendre la pareille à la délégation canadienne qui se déplace chaque année au mois de décembre à l'occasion de la cérémonie en l'honneur de Peter Dmytruk, dit « Pierre le Canadien ». ■



Jumelage Arcozelo

Des élus en visite au Portugal en août dernier

Après s'être rendus au Canada en juin, Pascal Pigot, certains de ses adjoints et des conseillers municipaux, accompagnés de Christian Exbrayat, président de l'association de jumelage Arcozelo/Les-Martres-de-Veyre sont allés en visite chez nos amis lusitaniens du 19 au 23 août (toujours à leurs frais personnels). Une façon de remercier la délégation portugaise qui s'était déplacée nombreuse chez nous à l'occasion des 10 ans du jumelage en octobre 2014. ■



Communication

Installation d'un nouveau panneau lumineux

Mi-juillet, la municipalité a acquis un nouveau panneau lumineux pour remplacer le précédent qui n'était plus sous maintenance et dont le mode de connexion était obsolète. La municipalité a fait appel à un prestataire spécialisé qui s'est chargé de la fabrication (fabriqué en France), de l'installation (toujours devant la salle des fêtes) et de la mise en marche, avec la collaboration des services techniques de la commune.

Ce nouveau panneau est piloté via une interface web qui permet de programmer des messages à distance dès qu'une connexion internet est disponible et via n'importe quel support web : ordinateur, tablette ou smartphone. De plus, contrairement à l'ancien, ce panneau permet de choisir les tailles de polices de caractères pour gagner en place, mais également d'insérer des images et des gifs (images animées). Ces nouveautés permettent une meilleure visibilité et attractivité des messages. La surface d'affichage est 1,85 m² (format portrait : 152 cm de hauteur x 122 cm de largeur).

Ce support est piloté par le service communication de la mairie et offre un service d'informations municipales et d'annonce des événements associatifs.

Vous faites partie d'une association et souhaitez annoncer une manifestation sur le panneau ?

Envoyez votre message à : communication@lesmartresdeveyre.fr

Votre message sera traité et mis en ligne dans les meilleurs délais.

IMPORTANT :

- Envoyez votre message entre 2 et 4 semaines avant l'événement ;
- Votre message doit être court : nom de l'organisateur, lieu, date et heure de l'événement, et éventuellement une information supplémentaire nécessaire (tarifs, contact, modalités d'inscription...).
- Si vous souhaitez intégrer une image ou votre logo, envoyez le fichier en haute définition et en format « .jpeg ».





ALLIANCE TAXI

Gilles Message

Tél: **04.73.39.71.20**
Port: **06.81.36.30.95**
Mail: messagegilles@gmail.com
40 Avenue de la Gare
Les Martres de Veyre

Transports de Malades Assis
Remboursement toutes caisses
(Hospitalisation - Consultation)
(Chimiothérapie - Rééducation)
(Radiothérapie - Hémodialyse)

RM: 398 199 117



I.B. Créations

Ossature bois

Construire • Aménager • Rénover

www.ib-creations.fr

Tél. 04 73 78 02 41
Fax 04 73 78 05 88
contact@ib-creations.fr

ZAC du pra de serre
63960 VEYRE MONTON

Amicale pour le don de sang bénévole

Préparer l'avenir dans la solidarité auprès des écoliers et collégiens



Depuis plusieurs années, les membres de l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole de la région des Martres-de-Veyre mènent une campagne de sensibilisation auprès des jeunes. Aux Martres-de-Veyre sont concernés les élèves de CM2 de l'école élémentaire et les collégiens du collège Jean-Rostand.

À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

Les bénévoles interviennent auprès des classes de CM2. Il s'agit d'informer, de sensibiliser et de développer l'altruisme dès le plus jeune âge, même si on ne peut donner son sang qu'à partir de 18 ans.

Les écoliers représentent l'avenir en matière de don en produits sanguins, car chacun sait que le sang artificiel n'est pas encore pour demain ! En attendant, ils pourront faire du prosélytisme auprès de leurs parents et grands-parents. Ainsi, en accord avec M. Adenot, directeur de l'école élémentaire des Martres-de-Veyre, les bénévoles sont intervenus dans les classes de M. Lalloz et de M. Fleury pour animer une séance ludique et pédagogique à partir d'un dessin animé humoristique inspiré des Shadocks, présentant le rôle de tous les composants du sang : globules rouges et blancs, plasma, plaquettes, anticorps, etc.

Bien préparés par leurs professeurs, les écoliers ont ensuite participé à un jeu de questions/réponses puis ont, à leur tour, posés de nombreuses questions pertinentes à René, Gérard et Daniel, membres de l'Amicale.



Au collège Jean-Rostand :

À l'invitation de M. PIC, professeur d'SVT (Sciences et Vie de la Terre) au collège Jean-Rostand, l'Amicale a organisé une information sur les différents dons : organes, moelle

osseuse et sang, ceci dans le cadre du programme « responsabilité de l'homme vis-à-vis de sa santé ». Cette communication a été donnée aux sept classes de 3^e, constituées en deux groupes, soit environ près de 200 élèves.

Le don d'organes :

Margaux Raluy, infirmière coordinatrice au CHU, est venue aborder un sujet très précieux qui concerne tout un chacun mais souvent évoqué avec réticence, surtout chez les jeunes : le don d'organes, un geste qui permet de sauver des vies mais également d'améliorer les conditions de vie des malades. Actuellement près de 19 000 personnes en France sont en attente de greffes, mais il est toujours constaté une pénurie dans les dons d'organes, ce qui se traduit par un nombre de décès proche de 500 chaque année.

Le parent étant en état de mort encéphalique, la décision d'autoriser le don des organes est prise par les proches, lors d'une situation particulièrement douloureuse. Pour éviter cette situation, il est nécessaire que chacun se positionne, pour ou contre. Mais cela reste une décision personnelle. Transmettre sa volonté de son vivant, c'est libérer ses proches.

Pourquoi tant de réticences ? Margaux Raluy a informé les élèves que le taux d'opposition au prélèvement est en augmentation depuis 2007 (passant de 28,2% à 32,2 % à la fin 2014), ce qui est très alarmant au vu de la liste des malades en attente d'une greffe. Margaux Raluy a également évoqué la différence du don d'organes avec un donneur « vivant » pouvant donner un rein ou une partie du foie et a expliqué son incidence tant au niveau physique que psychique.

Témoignage d'une greffée :

Un témoignage poignant a été fait devant les élèves par Françoise Baudier, greffée du cœur, qui a démystifié la greffe. Elle a raconté sa maladie qui s'aggravait, la longue attente de la transplantation et sa nouvelle vie depuis plusieurs années avec très peu de contraintes.

Les besoins en moelle osseuse :

Avec l'augmentation des maladies comme les leucémies, René Trémoulet a ensuite expliqué longuement le besoin également important de moelle osseuse et la difficulté au niveau de la compatibilité entre le malade et le donneur : 25% de compatibilité dans l'entourage immédiat, frère ou sœur, mais en dehors du cercle familial seulement une

chance sur un million d'individus ! Depuis le début de l'année, déjà des milliers de malades attendent une greffe. Chaque nouvelle inscription d'un nouveau donneur potentiel est donc une chance de plus pour un malade, et chaque prélèvement est un espoir de guérison pour un patient. C'est le challenge des associations locales de faire progresser le nombre des futurs donneurs, autrement dit d'être des « veilleurs de vie ».

Gisèle Pointud, donneuse de moelle, est venue retracer son expérience de don de moelle osseuse, de l'approche des premières analyses pour bien définir son HLA (*Human leukocyte antigen*, système utilisé en médecine et en biologie pour étudier la compatibilité des tissus pour des greffes) à l'appel pour effectuer son don, puis le sentiment d'avoir redonné la vie à une personne.

Les différents dons de produits sanguins ont été évoqués par René Trémoulet : sang, plasma, plaquettes ainsi que les fréquences, les volumes prélevés, les contre indications aux dons, le poids du donneur, l'entretien médical... et surtout les raisons du « Pourquoi offrir ses produits sanguins ? » ; toutes les questions ont été abordées.

Aujourd'hui le don de produits sanguins est peut être incompris en France puisque seulement 4 % de la population offre ses produits sanguins, surtout qu'il n'existe pas de produits de substitution.

Le débat entre l'Amicale et tous ces jeunes a tout de même été fructueux car il permet d'expliquer aux futurs donneurs l'importance de ces dons et qu'il s'agit d'actes de solidarité et de générosité pour permettre à des malades de retrouver la santé et à d'autres de retrouver une seconde vie.

Prochaine collecte de sang :

La prochaine collecte aux Martres-de-Veyre aura lieu le **lundi 21 septembre** à la salle des fêtes, de 8h30 à 11h30 et de 16h00 à 19h30. L'Amicale et la municipalité compte sur la mobilisation, la générosité et la solidarité des Donneurs de notre secteur, un appel plus particulier est fait auprès des donneurs des groupe O et B, pour venir offrir leurs produits sanguins. N'hésitez pas à solliciter votre entourage pour venir faire le geste qui sauve des vies. ■

Basket Club Val de Veyre

Une belle saison qui s'annonce au BCVV

Après une année riche en événements, le Basket Club Val de Veyre est prêt pour de nouveaux défis.

L'exercice précédent s'est terminé par une belle surprise puisque l'équipe 1 des seniors masculins a réussi à accrocher la montée pour le championnat régional. Pour cela, ils ont dû passer par les barrages et ont bataillé ferme pour venir à bout d'une belle équipe du Clermont Université Club. Ils évolueront cette année en RM3, ce qui promet de belles affiches.

Du côté des filles, elles se maintiennent au plus haut niveau départemental et grâce à un gros recrutement, une équipe 2 va se créer.

Beaux résultats aussi chez les équipes jeunes, notamment les benjamines qui ont terminé deuxième de leur poule, mais aussi les cadets,

entraînés par Nicolas Roche qui empochent la première place de leur championnat. Félicitations à eux !

Espérons que cette saison soit aussi belle que l'an passé. Si vous souhaitez pratiquer le basket ou inscrire votre enfant, le club prend encore les inscriptions.

Recherche de bénévoles :

Comme tous les ans, le club est à la recherche de bénévoles pour encadrer ses équipes ou aider les membres du bureau dans l'organisation des manifestations. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à contacter :

- Nicolas Roche : 07 81 25 81 14

- ou Pauline PIGOT : 06 20 81 31 40 ■



L'équipe des cadets récompensés par la municipalité en juin dernier

Cyclotourisme

Sortie sur les routes corses

Chaque saison, les cyclos Martrois partent à la découverte d'autres régions. Ambitieux cette année, ils avaient programmé le Grand Tour de Corse. Obligations professionnelles pour certains, ce sont donc 10 cyclos et 5 accompagnateurs qui le 2 mai ont débarqué au port d'Ajaccio. 8 étapes au programme : Bonifaccio, Zicavo, Corte, Marina de Sisco, Saint-Florent, Alajola, Porto et Ajaccio soit 900 kilomètres, 15 000 mètres de dénivelé et 18 cols. C'est avec une certaine anxiété que le responsable a libéré les protagonistes : que réserve la météo, tous vont-ils relever le défi physique, l'organisateur

va-t-il être à hauteur de leurs espoirs ? Au fil des étapes, les participants ont apprécié la convivialité, la qualité des hébergements, la diversité des itinéraires entre mer et montagne donnant lieu à des paysages somptueux, insolites ou enchanteurs. Les accompagnateurs ont également apprécié les visites conseillées par l'organisateur tout au long du parcours. Le 9 mai retour à Ajaccio pour toute l'équipe afin d'embarquer à destination du continent avec des souvenirs plein la tête, si bien que certains ont déjà prévu d'y retourner. Bilan : satisfaction pour tous, météo idéale pour la pratique du vélo, chacun à son rythme ayant réalisé la totalité

du parcours.

On retiendra de ce séjour que le vélo avec un peu d'assiduité est excellent pour entretenir sa santé et permet de pratiquer un tourisme écologique.

POUR REJOINDRE L'ASSOCIATION :

Rendez-vous tous les dimanches matin sur le parking de la salle des fêtes.

Renseignements :

Route : 06 16 17 47 27 / VTT : 06 76 6737 17

Prochaine assemblée générale :

Samedi 21 novembre. ■



Catalan country spirit

Le Club fait sa rentrée

Bilan plutôt positif pour cette première année de danse qui s'est déroulée dans une ambiance amicale, conviviale et festive. La saison s'est clôturée par le bal de fin d'année, qui a remporté un vif succès. En effet, plus de cent personnes venues de tous les clubs alentours* se sont retrouvées pour

danser autour d'une passion commune qu'est la Danse Country.

Plusieurs manifestations et sorties sont d'ores et déjà prévues pour la saison 2015/2016, comme ce fût le cas pour l'année écoulée où les membres de l'association ont pris plaisir à se retrouver à la Chocolate Party Country du 13 décembre 2014 (à Bulhon) et au Concert Country Lilly West le 31 janvier 2015 au profit de l'Association SOS Cheval, à La-Roche-Blanche.



Des membres du Catalan country spirit



Lilly West en concert

country spirit lors du Forum des Associations, qui se déroulera le 12 septembre 2015 à la salle des fêtes des Martres-de-Veyre à partir de 14 heures.

Les inscriptions sont ouvertes à tous à partir de 9 ans et ont débuté le 1^{er} septembre (2 cours d'essai gratuits). Les personnes qui désirent se renseigner ou s'inscrire (sous réserve qu'il reste des places disponibles) peuvent s'adresser par tél au 06.65.91.24.38 ou par email à catalancountryspiritjpmi@gmail.com

La nouvelle saison 2015/2016 est là et, avec la fin de l'été, l'heure de penser à l'activité que l'on souhaiterait pratiquer à la rentrée. Si vous aimez danser en ligne, en couple, en contrat (face à face) au son de la musique country, venez retrouver l'association Catalan

* Les Tiags des Combrailles (Saint-georges-de-Mons), Courpière Country Club, Tallende Country Passion, Carrefour de la Danse, HSFC (Orcet), Seven Country Club (Thiers), No Te Kansas (Issoire), Carrefour de la Danse (Le Cendre), Saint-Myon Country, Arverne Country (Clermont-Fd), etc. ■

Association des parents d'élèves indépendants des Martres-de-Veyre

L'été 2015 au rythme de la Zumba®

Cet été, le rendez-vous incontournable des Martres-de-Veyre se trouvait au parc municipal. Des cours de danse Zumba® y étaient organisés pour permettre aux grands comme aux petits de s'initier à cette discipline.

Tous les vendredis, l'ambiance était à son comble, les participants se sont déhanchés sur des rythmes endiablés et la bonne humeur de l'institutrice diplômée, Alexandra Vaussoie, était communicative. Ces séances de Zumba®, organisées à l'initiative de l'Association des Parents d'Elèves Indépendants des Martres de Veyre (APEIMV), ont permis de récolter des fonds, qui bénéficieront aux écoles de la commune ainsi qu'à la mairie pour l'achat de matériel pour les TAP. ■



Boule Amicale

Encore une qualification pour les « France »

Il y avait longtemps que cela n'était pas arrivé ! L'équipe de vétérans (plus de 60 ans) composée de Jacques Trémouille, Paul Pons, Jean-Louis Cheminot, Jean Douarre et Alain Roche, vient de conquérir une nouvelle qualification pour **les championnats de France**, qui ont eu lieu à Objat (Corrèze) les 11, 12 et 13 septembre (à l'heure où nous écrivons ces lignes nous ne sommes pas encore en mesure de fournir les résultats).

Les joutes départementales ont eu lieu à Royat en présence de 18 équipes avec deux qualifiées seulement pour les phases régionales. Une journée sans trop de problèmes pour l'équipe qui est parvenue en finale assez facilement. Signalons que deux autres équipes martroises ont pris part à la compétition.

Le championnat régional

s'est quant à lui disputé à La Séauve-sur-Semène (Haute-Loire), sur un stade bouliste baigné de soleil. 8 équipes des quatre départements régionaux se disputaient les deux qualifications pour les championnats de France. La partie qualificative (demi-finale) s'est avérée haletante, en raison d'un mauvais départ : 0-4, puis 1-7. Mais les changements dans la composition de l'équipe, effectués à bon escient et aux bons moments, ont apporté un supplément d'âme et ont fait basculer la

partie en faveur de l'équipe martroise. Une ultime et splendide annulation salvatrice du tireur Jean Douarre a alors propulsé l'équipe vers Objat.

Souhaitons leur bonne chance. Il s'agit-là de la 5^e qualification en moins de 10 ans après Rillieux-la-Pape, Le Puy, Le Pouliguen et Agen, une performance à signaler donc !

Outre cette excellente performance, la saison

Côté sportif, les sociétaires ont participé à de nombreux concours, souvent loin de leur base, avec de bons résultats. Les championnats départementaux ont apporté de nombreuses satisfactions : succès au Super-boules (compétition jeunes sur 3 concours) pour Julie en moins de 9 ans devant une vingtaine de concurrents du Puy-de-Dôme et de l'Allier, quart de finaliste en championnat des Clubs,

demi-finaliste en double mixte et en double 3^e division et finaliste en quadrette 3^e division.

Les licenciés « Sport Adapté » qualifiés pour les championnats de France dans leur catégorie, au lac de Paladru en Isère, ont brillé pour leur première participation, en terminant 4^e par équipes, ainsi qu'en individuel « tradipoint ».

Force est de constater que le Sport-Boules est toujours là aux Martres, avec ses 35 licenciés.

Aussi, l'association renouvelle l'appel auprès des écoliers et collégiens pour venir s'essayer sur les jeux du boulodrome Fernand Rouaire, place du Grand Clos, les mardis et jeudis après-midi. Il y aura toujours quelqu'un pour les conseiller, les guider en un mot pour les initier dans un sport qui demande entraînement, adresse, esprit d'équipe et d'initiative, solidarité mentale, camaraderie et convivialité. ■



De gauche à droite : Jean Douarre, Alain Roche, Paul Pons, Jean Louis Cheminot et Jacques Trémouille

2014/2015 qui s'achève a vu une activité soutenue au sein du club : entraînements hebdomadaires les mardis et jeudis après-midi, participation des éducateurs du club tout au long de l'année à l'animation des temps d'activités périscolaires organisés par la municipalité et organisation de deux concours sur les jeux du boulodrome Fernand Rouaire ainsi que les finales du championnat d'Auvergne en simples toutes divisions, place Alphonse Quinsat, qui ont été de réels succès.

USMV Gymnastique

Point sur l'année passée et sur la rentrée



L'USMV Gym a participé à La Clermontoise le dimanche 31 mai dernier. La forte mobilisation des adhérentes a permis de remporter, pour la deuxième année consécutive, le trophée de l'équipe la plus importante catégorie club/association avec 169 inscrites, une belle récompense !

D'autre part, l'assemblée générale de l'USMV Gymnastique a eu lieu le vendredi 5 juin.

L'occasion de faire le point sur les moments importants de l'année écoulée notamment la randonnée et l'après-midi sportif. D'autre part, trois nouveaux membres ont intégré le bureau, la saison s'est ensuite clôturée autour d'un verre de l'amitié.

Reprise des cours : lundi 14 septembre 2015.

Des permanences sont organisées pour les inscriptions. Toutes les infos sont disponibles sur le site : usmv-gym.asso-web.com

Le prochain après-midi sportif aura lieu le dimanche 18 octobre 2015. ■



Événements passés et à venir

Un record avec 60 jeunes inscrits au stage d'été :

L'USMV n'en espérait pas tant, mais le succès enregistré lors des divers stages organisés par le club, sous la direction de Kevin Pradier, assisté d'éducateurs diplômés, dépasse les souhaits des dirigeants.

Si 60 enfants ont pu profiter du dernier stage d'été, d'autres n'ont pas eu cette chance et sont malheureusement restés sur la liste d'attente. Par souci de logistique et pour éviter un « rassemblement de masse », il était préférable de ne pas dépasser ce chiffre.

Mais cette réussite n'est pas venue par hasard et, une fois encore, c'est une organisation sans faille qui a permis aux jeunes participants, malgré la chaleur des deux premiers jours, de bénéficier d'une semaine ponctuée de diverses activités au stade, à la salle des sports et au bowling, puis d'être récompensés par un tee-shirt, un diplôme et une photo-souvenir individuelle. L'USMV remercie la municipalité pour le prêt des installations, ainsi que les parents qui n'ont pas ménagé leurs efforts durant cette semaine.

Une section sportive "football" au collège encadrée par Kevin Pradier :

Depuis la rentrée de septembre, le collège Jean-Rostand accueille une section sportive « football », nouvellement créée. Pour cette première année, vingt jeunes (12 en 6^e et 8 en 5^e) ayant passé avec succès les épreuves techniques et après étude des dossiers scolaires, participeront aux deux séances hebdomadaires, dirigées par Kevin Pradier, entraîneur U19 à l'USMV Foot.

L'objectif est d'avoir d'ici à deux ans, en section football, de la 6^e jusqu'en 3^e avec deux groupes d'entraînement.

Quatre clubs sont représentés : l'USMV Foot, Saint-Amant-Tallende, Le Cendré et l'AS Montferrand. La saison prochaine, d'autres tests d'entrée seront dispensés pour les jeunes nés en 2005. Le but étant de permettre aux meilleurs jeunes footballeurs du bassin de bénéficier d'une section sportive football sans être obligés d'effectuer une demande de dérogation, souvent contraignante pour les parents qui doivent les amener loin.

Le collège des Martres-de-Veyre est le plus important de la région (840 élèves attendus à la rentrée) et une section sportive handball fonctionne déjà depuis quelques années.

Assemblée générale de l'USMV :

Après une fin de saison stressante sur le plan sportif mais finalement réjouissante, c'est dans un climat serein que s'est déroulée l'assemblée générale. Après le compte-rendu des éducateurs des diverses formations, le bureau a été reconduit à l'unanimité des votants :

Présidente : Paulette Blanchard ;

Vice-président : Alain Fourneuve ;

Trésorier : Raoul Masclaux ;

Secrétaires : Guillaume Chazelle et Guillaume Blanc.

Membres : Berton Ph., Besse C. et P., Blanc C. et P., Boulard Chr. et D., Bournel H., Cabrita C., Chanseaume Gr., Colombo L. et V., Cvelbar Chr. et L., Deschaume H., Guyot J., Lamy Br., Lang N., Layris D., Machado M., Triniol Fr.

Loto de l'USMV Football :

Le samedi 14 novembre, à la salle des fêtes, aura lieu le loto du club, qui proposera des lots importants dont un salon de jardin (aspect rotin) + une plancha Braserio à gaz 4 feux, un lave-linge 7 kg Indesit, un PC portable Asus Chrombook 11,6", un caddie de provisions, un robot Moulinex Blender, une tablette, etc. La liste complète des lots sera bientôt disponible. En attendant, réservez votre soirée ! ■



Le groupe des 60 stagiaires cet été avec les six éducateurs chargés de l'encadrement.

Marre-toi et Partage



Bilan une fois encore positif pour le 10^e Festival

Marre-toi et Partage fêtait en 2015 son dixième Festival de la Bonne Humeur. C'est sous un soleil de plomb, que se sont déroulés les festivités le 4 juillet dernier.

Les nombreux enfants présents ont ainsi pu défiler dans les rues de la commune.

Le concours de déguisement qui a suivi a permis de récompenser tous les enfants, tant les costumes étaient réussis.

Par la suite, la « conteuse de lune » les a fait

rêver avec ses nombreux contes ; puis *K' à Part*, déguisé en soldat moyenâgeux déjanté, a pris le relais avant de céder la place aux jongleurs de l'école du cirque de Cournon.

Parents et enfants, installés autour d'une vraie piste de cirque de la compagnie Roue libre, venue spécialement de Moselle, ont ensuite ri de bon cœur aux sketches burlesques du duo.

Puis, les jeunes spectateurs se sont pris au jeu du tir à la corde, encouragés par les parents.

Et à 19 heures, place à la musique avec :

- *Black Jack* qu'on ne présente plus ;
 - *Marque Page* qui fit apprécier sa musique aux nombreux publics ;
 - *Thomas Khan*, que les amateurs de *The Voice* connaissent, a lui confirmé tout son talent, et il est grand ;
 - et la *compagnie Etincelle* qui a illuminé le ciel martrois avec ses jonglages pyrotechniques spectaculaires et fort appréciés du public.
- La soirée s'est terminée tard avec le groupe *Vertigo* et ses rocks endiablés. ■



Hommage à L'un de nos Bénévoles

Il y a quelques jours Denis Cellier nous a quitté, après un long et douloureux combat contre la maladie, sans une plainte et s'enquérant toujours de la santé de ses interlocuteurs.

Né en 1958, Denis était originaire du Crest. Il avait effectué une formation de mécanicien automobile au lycée Roger Claustre, belle ombre en son temps. Il s'était brièvement installé à son compte en montant une société de livraison, et était ensuite devenu chauffeur de car grand tourisme. Après de nombreuses années sur les routes européennes, il était affecté sur la région. Fidèle supporter et abonné au Clermont Foot, Denis était aussi un passionné de sports automobiles, c'est surtout les véhicules anciens qui l'attiraient le plus, il avait possédé de nombreux et superbes véhicules.

Il était d'une gentillesse rare et d'une grande disponibilité pour aider les autres ; c'est ce qui l'avait amené, tout naturellement, vers l'humanitaire en adhérant à Marre-toi et Partage où il occupait le poste de trésorier adjoint. À son épouse Cathy, ses enfants Florian et Cyril, Marre-toi et Partage leur présente ses sincères condoléances. ■

Aéromodélisme de la Vallée de la Veyre (AVV)

Résultats du concours de voltige



Le 2^e concours de voltige organisé par l'AVV s'est déroulé le samedi 6 juin au cours d'une belle journée ensoleillée qui a mis les juges à rude épreuve.

Pour cette 2^e édition, les organisateurs enregistrent une excellente participation, 10 concurrents venus de la région Lyonnaise, Bourges, Montbrison et Montluçon s'étaient déplacés pour se mesurer avant les championnats de France.

La « Voltige F3A » consiste à réaliser un programme imposé de figures enchaînées devant un jury qui note les prestations des pilotes. Les avions utilisés font deux mètres d'envergure et un poids de 5 kg maximum. Cinq catégories de pilotes étaient présentes, et les vainqueurs sont : Manuel Bonniot (Griffons-Cournon) en INTER, Fabien Miscopain (AMCR-Lyon-Corbas) en National-B, Lionel March (Vidrezone) en

National-A, Jean-Charles Hunault (AMCR-Lyon-Corbas) en Promotion et Loïc Miniou (Decines) en CALMATO.

L'AVV remercie les élus des Martres pour leur présence. Le concours s'est conclu par un apéritif, agrémenté par une démonstration de VGM (Voltige Grand Modèle) réalisée par Manuel Bonniot, qui a laissé les spectateurs admiratifs.

Pour rappel, le club AVV vous propose aussi une activité de « Loisirs » :

- un simulateur de vol pour vous permettre de vous familiariser avec les différentes commandes avion ou hélicoptère ;
- une salle indoor à votre disposition les mercredis de 19h à 20h30 et les jeudis de 14h à 16h30 ;
- le club possède un avion école pour vous initier au vol en extérieur avec un moniteur

et une piste engazonnée de 120m x 20m sur la Zone de l'Espinasse (rue du Lot).

Inscriptions 2016 :

Pour prendre votre licence pour la saison 2015/2016, contactez le club. Président : Christian Boivin au 06 47 38 97 62.

Rappel :

Prix des licences :

FFAM (revue 2016 : 10€)

- Pratiquant adulte : né en 1996 ou avant : 44€
 - Pratiquant junior 2 : né en 1997 ou 1998 : 24.5€
 - Pratiquant junior 1 : né en 1999 ou 2000 : 14.5€
 - Pratiquant cadet : né en 2001 ou après : 7.5€
- Club AVV :
- Cotisation club : 35€
 - Droit d'entrée 1^{ère} année : 2€

Écolage avec le matériel du club :

5 séances : 10€ ■



Club Saint-Martial

Le Club vous invite à les rejoindre pour partager de nombreuses activités dans la convivialité

C'est parti pour une nouvelle année, le club a repris ses activités depuis le jeudi 3 septembre 2015 dans sa salle dédiée, donnant sur le parc municipal.

Les activités sont ouvertes à toutes les personnes qui souhaitent venir se joindre aux membres du club les mardis et les jeudis de 14 à 17 heures ; divers jeux de société sont proposés ou autre, à la convenance de chacun.

Le vendredi 2 octobre 2015, reprendront également les cours de gym douce de 10 à 11 heures dans la salle Gym/Judo (place des Écoles).

Programme des animations pour la fin de l'année 2015 :

- Dimanche 8 novembre : sortie déjeuner spectacle au Garden Palace, il reste encore des places !
- Jeudi 17 décembre : dégustation bûches de Noël au club.
- Dimanche 20 décembre : repas de Noël.

Que vous soyez des anciens de la commune, des jeunes retraités ou non, des personnes des communes voisines, c'est avec plaisir que les membres du club Saint-Martial vous accueilleront parmi eux.

Inscriptions :

Aux heures d'ouverture du club.

Contact :

Jean LAFOUGERE (président) :

Tél. : 04.73.39.82.30

Email : td.eg.ct@orange.fr. ■

Jumelage Arcozelo

L'Association affiche son dynamisme et ses projets

Sortie lac d'Aubusson-d'Auvergne : Récemment, pour varier dans l'animation annuelle, l'association de jumelage avait prévu un pique-nique au bord du lac d'Aubusson-d'Auvergne.

Une quarantaine d'adhérents ont participé à cette sortie où tout était réuni afin de passer un agréable moment (météo, beauté du site et convivialité).

En préambule, arrêt et visite du château d'Aulteribe (qui a la particularité d'être l'un des plus richement meublés d'Auvergne) où chacun a pu apprécier les œuvres présentées et l'exposé de la guide sur l'histoire de ce château. Ensuite, direction le lac, installation puis apéritif, pique-nique, pétanque, jeu de palet portugais ou repos, de quoi satisfaire tous les présents dans un cadre admirable.

Une première expérience qui a vraiment ravi tous les participants.

Cours d'initiation au portugais :

Depuis trois ans, des cours d'initiation (adultes) à la langue portugaise sont dispensés par l'association (deux heures par semaine, le mercredi de 19 heures à 21 heures).

Afin de répondre à plusieurs demandes, l'association souhaite ouvrir une nouvelle session débutants pour cette rentrée 2015/2016, mais les modalités ne sont pas encore définies.

Des cours enfants sont également dispensés chaque mardi, de 17h30 à 18h30. Ces cours ont débuté la saison dernière, et si d'autres enfants sont intéressés, il n'est pas trop tard pour les intégrer dans le groupe existant (maximum : 12 enfants).

Pour plus de renseignements, contactez M. Celestino Cabrita au 04 73 39 88 86, ou M. Christian Exbrayat au 04 73 39 98 92.

Retour sur le 10^e anniversaire du jumelage Arcozelo/Les Martres :

Une délégation de Martrois s'est rendue, courant août, à Arcozelo, pour le retour du 10^e anniversaire du jumelage entre les deux communes (cf page 9 de ce bulletin).

L'an dernier, les cérémonies s'étaient déroulées dans notre commune, mais M. João Barreto, maire d'Arcozelo, a souhaité organiser le retour, ce qui prouve l'attachement sans failles de nos amis lusitaniens à ce jumelage.

Repas annuel le samedi 10 octobre 2015 :

Traditionnellement prévu en octobre, le repas se déroulera le samedi 10 octobre prochain, à la salle des fêtes. Tarifs : 23 € pour les adhérents et 25 € pour les non-adhérents. Enfants : 8 €. Menu : assiette de hors-d'œuvre, poulet basquaise avec ses pommes sautées, pause givrée, fromage, salade, forêt blanche et café (boissons non comprises).

Les réservations seront closes le samedi 26 septembre. Pour s'inscrire s'adresser à David Pereira au 04.73.39.71.49 ; Claudette Robert au 04.73.39.86.80 ; Maria Lima au 04.73.39.20.75 ou Christian Exbrayat au 04.73.39.98.92. ■

Lors des 10 ans du jumelage (de gauche à droite) : Manuel Fernandes (président de l'association de jumelage au Portugal), Victor Mendes (maire de Ponte de Lima), Pascal Pigot (maire des Martres), João Barreto (maire d'Arcozelo) et Christian Exbrayat (président de l'association de jumelage aux Martres)



Le Chantou (danse)

Lancement de la 45^e saison pour le Chantou

La saison débute avec une activité danse bien chargée. En effet, il propose : un événement de la danse pour les enfants de 3 ans (garçons/ filles), des cours de découverte et d'initiation dès 4 ans, puis pour les 6 ans de la danse classique (3 niveaux). Bien sûr, le Modern Jazz est enseigné de 7 ans à 77 ans ! Afin de pratiquer la danse sans obligation de spectacle en fin d'année et quel que soit le niveau, un groupe de danse « loisir » est mis en place pour les adultes (hommes ou femmes).

Deux cours de Pilates sont aussi proposés mercredi et vendredi soir ; cette technique douce de renforcement musculaire en musique rencontre de plus en plus d'adeptes.

Plus d'informations sur : www.lechantou.fr

ou sur : www.facebook.com/lechantou ■



Tennis-Club (TCVM)

Adhésions pour la saison 2015/2016

La saison 2015/2016 du Tennis Club de Veyre les Martres a déjà débuté avec les adhésions au club suivi de la reprise de l'enseignement et des entraînements jeunes et adultes. Cette reprise est placée sous le signe de la nouveauté. Nouveau président, nouvelle équipe et nouvel entraîneur. Depuis la dernière assemblée générale, Jean Paul Céron est le nouveau président du TCVM et Bérengère Lesprit la nouvelle enseignante du club. Bérengère a débuté le tennis au TCVM avant de jouer dans des grands club du Puy-de-Dôme. Titulaire entre autres d'une licence STAPS et du DEJEPS option Tennis, elle a entraîné au Tennis Club d'Issoire et du Colombiers avant de rejoindre le TCVM en proposant un solide projet éducatif. Bérengère propose de nombreuses formules pour tous les âges (dès 4 ans pour le mini-tennis) et pour tous les niveaux. Les

séances proposées vont de l'initiation au perfectionnement avec des entraînements compétition pour ceux qui le souhaitent. Différentes formules « club junior » et « école de tennis » sont également organisées. Les cours débutent vers la mi-septembre et sont réalisés jusqu'au mois de juin sur les terrains extérieurs ou dans les gymnases de Veyre-Monton et des Martres-de-Veyre, suivant la météo. De nombreux tournois officiels, des compétitions officielles individuelles et par équipe pour jeunes et adultes sont également proposées aux membres du club sur l'ensemble de la saison. Le côté ludique n'est pas oublié avec l'organisation de manifestations à thème : barbecues etc... Des permanences d'information et d'inscription seront tenues dans les clubs house de Veyre-Monton et des Martres-de-Veyre. Les adhérents du club sont licenciés à la FFT et disposent d'un badge

leur permettant de pratiquer leur sport sur les installations des deux communes. La réservation d'un court est possible sur le site internet du club (cours extérieurs équipés de l'éclairage).

Permanences :

- Samedi 12/09 au Forum des Associations des Martres-de-Veyre de 14h à 18h ;
- Dimanche 13/09 de 10h à 12h au Club House de Veyre-Monton ;
- Mercredi 16/09 de 18h à 20h sur les terrains de tennis des Martres-de-Veyre.

Contacts :

Site internet : www.club.fft.fr/tcveyrelesmartres

- Président : Jean Paul Céron au 07 86 16 31 15 ou par email à : elisabeth.ceron@sfr.fr
- Enseignante professionnelle : Bérengère Lesprit au 06 64 49 30 42 ou par email à : berenge85@gmail.com ■

Amicale Laïque (ALMV)

Constitution du bureau et lancement de la saison

Le 29 juin s'est tenue l'Assemblée Générale de l'ALMV, un Conseil d'Administration a été élu et le Bureau a été composé de la manière suivante :

- **Président** : Robert BERNARD
Tél : 04 73 39 83 76
E-mail : jrbernard@orange.fr
- **Vice-présidente** : Françoise PELLETIER
Tél : 04 73 27 78 59
E-mail : pelletier-biscotte@orange.fr
- **Trésorier** : Dominique PANNIER
Tél : 09 51 14 88 72
E-mail : kaepan@free.fr
- **Trésorier adjoint** : Sébastien BERNARD
Tél : 04 73 16 00 93
E-mail : sbber@orange.fr
- **Secrétaire** : Annie VIELIX
Tél : 06 58 55 99 40
E-mail : didier.vielix@wanadoo.fr
- **Secrétaire adjointe** : Marie-Nicole DERIGO Tél : 04 73 39 22 00
Email : marienicole.derigo@wanadoo.fr
- **Autres membres du CA** : Jérôme PETITGAS, Mary DRUITT, Michèle KAESER, Claude REVEL.

Les différentes activités reprennent leur cours. Pour se renseigner et/ou s'inscrire :

- **Dessin/Peinture** pour enfants/ados/adultes
THEVENET Bertille : 06 99 09 97 42
- **Dentelle/Encadrement**
PELLETIER Françoise : 04 73 27 78 59
- **Informatique**
JOUIS Bernard : 04 73 69 71 19

- Scrapbooking

GROS Murielle : 04 73 69 74 14

- Anglais

DRUITT Mary : 04 73 39 70 14

- Danse Country

VIELIX Annie : 06 58 55 99 40

- Yoga

MELIN Maryse : 04 73 84 15 23

- Qi-Gong

CRAPEZ Danièle : 06 64 12 14 49

- Relaxation

THEODORE Françoise : 06 35 95 83 97

Prochains rendez-vous de l'ALMV :

- Dimanche 27 septembre : Vide-Greniers autour de l'École et de la salle des fêtes. Ouvert sans réservation aux exposants particuliers et avec quelques restrictions pour les professionnels. Tarifs inchangés.
- Dimanche 15 Novembre : Bourse aux jouets, livres d'enfants, décorations de Noël. ■



Association Luern (Laboratoire Universitaire d'Enseignement et de Recherche en archéologie Nationale)

Découverte d'un méga-site gaulois de silos à grains

Nouvelle découverte exceptionnelle sur le plateau de Corent cet été. Un pas essentiel qui devrait permettre de mieux comprendre l'organisation du monde celte.

« Depuis fin juillet, une équipe du laboratoire Géolab⁽¹⁾ faisait des investigations afin de restituer l'histoire sédimentaire du lac qui se trouvait auparavant sur le plateau, relate Matthieu Poux, professeur d'archéologie à l'université Lyon II. Or depuis des années, nous mettons, ici, au jour, lors de nos fouilles, des vestiges archéologiques. De très nombreux vestiges nous amènent même à penser que ce site accueillait certainement la capitale des Arvernes avant la conquête. Il était logique que nous profitons de leurs recherches pour voir de notre côté ce que ce sol pouvait renfermer⁽²⁾ ».

Jamais, il n'aurait pensé alors faire une telle découverte ! Le sol où se situait le lac cache en son sein les vestiges d'un nombre, jamais encore observé dans le monde celte, de silos à grain.

« Au regard du nombre de silos observé dans les différentes tranchées effectuées pour les fouilles, ce terrain argileux a sans doute accueilli une batterie de 600 à 1.500 silos, selon les premières extrapolations ! Sachant que chaque silo pouvait contenir de 500 kg à 1.500 kg de céréales ! » De quoi conserver sur une année voire plus, des centaines de

tonnes de grains.

D'autant que les Arvernes ont su conjuguer leur ingéniosité avec les caractéristiques du terrain pour en faire des silos hermétiques qui étaient au préalable désinfectés par le feu. « Sous chaque silo, nous avons observé un creusement. Comme s'ils avaient voulu s'assurer que la couche d'argile était suffisante ! ». Une batterie de silos de cette ampleur n'a jamais encore été observée par les archéologues que ce soit en Allemagne, en France, en Catalogne... Ce genre d'installation ne servait plus à l'époque romaine car les silos avaient été comblés par des débris de céramiques. En revanche, difficile pour l'heure d'attester de leur âge tant que la datation au carbone 14 n'a pas été effectuée. « Ces réserves peuvent soit remonter du début de l'âge du fer, entre 750 et 450 avant notre ère soit entre 150 et 50 avant notre ère, quand l'oppidum occupait tout le plateau sur 50 hectares. »

Cette datation sera essentielle pour comprendre les raisons de l'existence d'une telle infrastructure : était-ce à des fins commerciales ou était-ce destiné à alimenter la population très importante de Corent ? Était-ce en prévision d'un siège ? Y avait-il une mise en commun autoritaire de toutes les récoltes de la région ? Et pourquoi un tel site de stockage en dehors d'une plaine agricole et sans accès direct à l'Allier, qui facilitait le transport des marchandises ? Réponses à venir on l'espère...

Source : quotidien La Montagne, article rédigé par Geneviève Thivat

(1) Le Geolab (CNRS/université Blaise-Pascal/université de Limoges) est un laboratoire de géographie physique et environnementale sur le fonctionnement, l'évolution et la gestion des milieux naturels et anthropisés.

(2) Ces fouilles sont financées par le Conseil régional et l'université Lyon II. ■



Chaque été en juillet et en août, les archéologues de LUERN sont hébergés aux Martres-de-Veyre, dans un bâtiment appartenant à la commune au cœur du quartier des Forts ; ceci leur permet d'être à proximité du site de fouilles de Corent, où ils effectuent leurs recherches.



DA SILVA Manuel

Ravalement de façades
Neuf et restauration

159 rue Saint-Verny 04 73 39 22 80
63730 Les Martres de Veyre 06 08 72 88 63

COIFF'LYNE

MASCULIN-
FEMININ
8H30 -12H
13H30 -18H30
SAMEDI
NON STOP

**COUPE
TRADITIONNELLE**

RASOIR-CISEAU

60 AVENUE DE LA GARE 63730 LES MARTRES DE VEYRE
04 73 39 92 31

En Toutes Lettres

Pour vous aider, tout simplement

Le fondateur de l'association, créée en 2007, avait l'ambition et le souhait de venir en aide à ses contemporains. Faisant naître ainsi la mission d'écrivain public bénévole sur la commune des Martres-de-Veyre, il proposait alors, à qui le désirerait, des outils ainsi que des méthodes qui auraient pu faire défaut aux personnes faisant appel à lui. La mission de l'écrivain public ne s'étant pas arrêtée depuis.

Une permanence au sein de l'association



Fernand Deville,
écrivain public de
l'association

« En Toutes Lettres » vise d'ailleurs à accueillir, librement, **toute personne ayant besoin d'une aide dans le cadre de l'expression écrite et orale.** Elle est assurée depuis la rentrée, le premier mercredi de

chaque mois de 14 heures à 16 heures, dans les locaux situés Place des Combattants d'AFN, au 1^{er} étage du Centre Social (ancienne mairie).

L'écrivain public peut apporter une aide à la rédaction d'une lettre administrative, rédiger un courrier personnel, participer à l'élaboration d'un *curriculum vitae*... mais les services offerts ne s'arrêtent pas là, il peut également :

- aider à la rédaction d'une lettre de motivation, former un candidat à l'expression orale ;
- ou aider à la préparation d'un entretien d'embauche, d'un dossier complexe ou rédiger un mémoire.

Savez-vous vraiment ce qu'est un écrivain public bénévole ?

C'est un passionné de l'écrit dont la mission est d'aider à communiquer gratuitement par l'écrit, au sens large du terme.

L'écrivain public, au service des mots...

Des idées à la rédaction, il conseille et trouve les mots justes selon la nature du demandeur. Plume, stylo, ordinateur, le matériel de l'écrivain public a certes évolué dans l'histoire, mais l'essentiel est ailleurs. Il réside d'abord dans l'écoute attentive de son interlocuteur.

À la différence de l'écrivain qui écrit à titre personnel, l'écrivain public rédige à la demande. Il doit donc s'adapter à l'auteur, à sa pensée et le contenu doit lui ressembler.

Mais qui est cet auteur aujourd'hui ? Moi, vous, Monsieur Tout-le-Monde ? Finalement, c'est une population hétéroclite qui fait appel aux services de l'association « En Toutes Lettres ».

L'écrivain public écrit tout type de texte à caractère privé ou administratif. Il est l'agent de transmission entre le fond et la forme, les idées et leur traduction sur le papier.

La langue est sa matière première et l'écrit est la valeur ajoutée qu'il lui impose. En faisant preuve d'écoute et d'empathie, il est un acteur social qui permet aux individus de répondre à leurs obligations dans une société où l'écrit est omniprésent.

De tout temps, l'objet du métier d'écrivain public a été de se placer comme le trait d'union entre les individus et les nécessités administratives ou sociales.

- Si la correspondance est une des activités principales de l'écrivain public, elle n'est pas la seule. En effet, la maîtrise des différents types d'écrits donne une palette d'outils qui le rend polyvalent et lui ouvre différentes possibilités d'exercer. Il accueille librement, en toute discrétion et sans jugement, toute personne désirant améliorer sa capacité à lire ou à écrire.

- Écoute de la demande et proposition de réponses adaptées, pour le compte des particuliers ; afin de permettre de communiquer de manière efficace.

- Projet professionnel : aide à la rédaction, après aide à la construction du projet si nécessaire.

AUTRES PROJETS DE L'ASSOCIATION POUR L'année 2015 :

- Lors du Forum des associations le 12 septembre, un auteur sera présent et dédicacera ses ouvrages aux visiteurs désireux de le rencontrer.

- Le Salon du livre d'automne, qui aura lieu le dimanche 25 octobre, promet déjà de belles surprises autant sur le nombre d'exposants que d'activités au cours de cette journée. Rendez-vous à la salle des fêtes des Martres-de-Veyre toute la journée. Entrée gratuite.

L'association propose également :

- des ateliers d'écriture, de poésie et de calligraphie, créés dans le courant de l'année 2016, de même que des activités où l'art littéraire ainsi que l'art graphique seront mis à l'honneur. Un programme d'échange avec un pays lointain sera également mis en place. ■



Salon du livre 2014



Trombinoscope des membres de l'association « En Toutes Lettres ». À droite le président : Claude Revel

Les Journées européennes du Patrimoine 2015

Comme chaque année à la mi-septembre ont lieu les Journées européennes du Patrimoine au cours desquelles la municipalité et le Comité culturel organisent des animations. En 2015, le thème mis à l'honneur sera « les jardins ».

Les Journées du Patrimoine c'est quoi ?

Cette année est la 32^e édition, mais c'est en 1984 qu'ont eu lieu les premières Journées du patrimoine. Lancées par le ministère de la Culture français, à l'initiative du ministre Jack Lang, sous le nom de « Journée portes ouvertes dans les monuments historiques » elles se déroulent depuis en France chaque année le troisième dimanche de septembre.

Suite au succès des Journées du patrimoine organisées par la France, plusieurs pays européens décident d'organiser leurs journées du patrimoine dès **1985**.

En 1991, le Conseil de l'Europe institue officiellement des « Journées européennes du patrimoine », auxquelles l'Union

européenne s'associe en soutenant le bureau de coordination dans sa mission de promotion internationale dont la création est alors confiée aux Pays-Bas.

Redevenu ministre de la Culture **en 1992**, Jack Lang passe la « Journée portes ouvertes dans les monuments historiques » de un à deux jours et change son nom qui devient « Journées nationales du patrimoine ».

En 1993, ce sont 24 pays qui participent aux Journées européennes du patrimoine, puis en 1995 ce sont 34 pays européens qui s'associent à la manifestation et 13 millions d'Européens qui visitent les 26 000 monuments ouverts pour l'occasion.

En 2000, six États supplémentaires (principautés d'Andorre et de Monaco, Islande, Vatican, Macédoine, Ukraine) ouvrent les portes de leur patrimoine. Deux

ans plus tard (2002), la Turquie crée la même manifestation que les pays européens.

En 2001, Taïwan imite les 47 pays déjà associés à la manifestation, pourtant toujours qualifiée d'européenne. Ainsi, en 2003, dans 48 pays, 19,8 millions de visiteurs partent à la découverte de leur patrimoine.

En 2010, cinquante États du monde organisent dans leur pays des Journées du patrimoine.

La France peut donc se vanter d'être à l'origine de cet événement devenu chaque année incontournable et permettant à de nombreux citoyens du monde de découvrir librement les richesses de leur pays de résidence.



La Maison du Patrimoine des Martres-de-Veyre, dans le quartier des Forts, accueille régulièrement des expositions permettant aux visiteurs de découvrir des artistes locaux ou régionaux ou de retracer une partie de l'histoire des Martres ou ses environs grâce à des photos, objets...

« Les Martres côté jardins » (balade découverte)

La municipalité et le Comité culturel des Martres-de-Veyre se sont alliés pour organiser une balade inédite dans la commune pour faire découvrir au public martrois et aux habitants d'autres communes **des jardins parmi les plus beaux des Martres-de-Veyre.**

Cette activité à la fois ludique, sportive et culturelle est gratuite et aucune inscription préalable n'est nécessaire.

Déroulement du programme :

Le départ s'effectuera à 14h30 à l'entrée principale du parc municipal (place des combattants d'AFN). Des élus communaux et des membres du Comité culturel seront là pour accueillir les promeneurs.

Le parcours sera fléché du départ jusqu'à l'arrivée et **plusieurs animations seront proposées au fil de la balade** : musiques, danses, lectures, etc.

Le parcours emmènera les visiteurs de jardins en jardins et leur proposera une halte à la Masion du Patrimoine (quartier des Forts) où deux expositions gratuites leur seront proposées, toujours sur le thème des jardins (voir ci-dessous). D'autres brèves haltes se feront le long du parcours et permettront de découvrir différentes animations et installations. La balade se terminera aux jardins familiaux où une surprise attend les participants ! Le parcours peut aussi se faire en autonomie en suivant le fléchage mis en place
Durée estimée de la balade : 2 heures.



Expositions :

« JARDINS SECRETS, JARDINS PUBLICS » :

Cette exposition, composée de 18 panneaux, est prêtée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Description : *ce n'est pas qu'un paradoxe : le thème du jardin irrigue déjà l'imaginaire bien avant l'invention de l'écriture. On le retrouve dans la Bible comme dans les plus anciens récits poétiques, aussi bien en Chine, au Japon, en Islam, que chez les Aztèques ou dans les sagas nordiques... Jardin dans tous ses états, il est le refuge tour à tour du mystique, de l'amoureux, et du poète, du libertin, du mathématicien ou de l'inventeur, quand il ne sert pas de toile de fond à l'assassin terrassant*

sa victime...

Créations éphémères ou mises en scènes inscrites dans des voyages remontant le temps, à la recherche d'émotions, de saveurs ou de senteurs oubliées, les jardins renouvellent la manière de questionner un objet patrimonial vivant, dans un entre deux hors du temps qui entremêle nature et culture. Ils sont autant d'écrin qui abritent des aventures singulières sous la plume de l'écrivain pour combiner les parfums et les couleurs, la discipline et le sauvage, le convenu ou la surprise, la paix ou l'angoisse au gré de l'inspiration...

Entrez dans le monde merveilleux des jardins en tous genres !



« Cabanes » par ROBERT JOURDE :

La commune vous propose de découvrir l'univers de Robert Jourde, un artiste au travail aussi original que précis. Il crée des cabanes, huttes, bicoques, chalets... en miniatures. Ces maquettes-sculptures font toutes suite à une série de dessins et/ou de photos de jardins ouvriers des environs de Clermont-Ferrand.

Comme leurs modèles, elles sont toutes réalisées à partir de matériaux récupérés : bois, galets, ferrailles, etc.

Des plus réalistes au début, les plus

oniriques apparaissent vers la fin de cette série. Bon voyage au pays des rêves de cabanes...

Voici deux de ses créations parmi les nombreuses que vous pourrez découvrir :



**DIMANCHE
20 SEPTEMBRE 2015**



Comité Culturel
des Martres-de-Veyre



Les Martres-de-Veyre
naturellement vôtre

Journées européennes du Patrimoine

Animations gratuites



**Balade découverte fléchée
à travers de beaux jardins des Martres**
Dimanche 20 septembre

Départ 14h30 à l'entrée du parc municipal (place combattants d'AFN)
Animations au fil de la balade (lecture, musique, folklore...)
Arrivée aux Jardins familiaux (surprise pour les participants)
Durée estimée de la balade : 2h

Expositions à la Maison du Patrimoine

« Cabanes » par Robert Jourde
&
« Jardins secrets, jardins publics »
prêtée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Ouvert les 19, 20, 23 et 24 septembre
de 14h30 à 18h
et le 25 septembre de 14h30 à 17h



Écoles maternelle et élémentaire

Rentrée des classes

Malgré le mauvais temps, la bonne humeur était au rendez-vous mardi 1^{er} septembre dans les cours des écoles maternelle et élémentaire. Dès 8h30 les écoliers ont pu retrouver, avec joie et

parfois un peu d'appréhension, le chemin de l'école pour une nouvelle année scolaire (à l'exception d'une partie des petites sections de maternelle qui rentrait le mercredi 2 septembre, ceci pour permettre une adaptation en douceur par petits groupes). Cette première journée a permis à chacun

de faire connaissance avec ses camarades ou de les retrouver et de rencontrer leur nouvel(le) instituteur/institutrice. Une fois leurs marques prises dans leur salle de classe, les enfants ont pu entamer le programme de leur nouvelle année scolaire et reprendre le rythme des TAP. ■



La classe de moyenne/grande section et celle de grande section, accompagnées par Madame Pannetier, directrice de l'École Maternelle



Rentrée pour les CE1 de Madame René-Pommaret



De gauche à droite : Pascal Pigot, maire des Martres-de-Veyre ; Catherine Durand, inspectrice de l'Éducation Nationale pour la circonscription Cournon/Val d'Allier et Jacques-Bernard Magner, sénateur, sont allés à la rencontre d'une classe de maternelle et de leur institutrice

Temps d'Activités Périscolaires

Les TAP reprennent dès la rentrée

Pour la seconde année, les TAP feront partie intégrante de l'emploi du temps des enfants des écoles maternelle et élémentaire pour l'année scolaire 2015/2016 ; et les TAP restent gratuits.

La municipalité informe les parents d'élèves que Christelle Déplat a quitté son poste pour répondre à une mutation professionnelle de l'Éducation Nationale. De ce fait, un

nouvel agent est en cours d'intégration avec l'équipe municipale depuis la rentrée pour assurer la gestion des temps d'activités périscolaires.

IMPORTANT :

Les coordonnées de la personne à contacter restent inchangées :

- Téléphone : 09 50 85 21 89
- Email : TAP@lesmartresdeveyre.fr
- Adresse : Allée des Écoles (bureau vitré entre les deux écoles).

Les activités :

Cette année la municipalité proposera de nouveau les activités les plus plébiscitées par les enfants et leurs parents et s'assurera également d'en proposer de nouvelles pour varier les plaisirs de nos enfants : loisirs créatifs, arts asiatiques, flag, chant, etc.

Si vous pratiquez une activité et que vous souhaitez la faire partager aux jeunes dans le cadre des TAP au cours de l'année scolaire, contactez la personne en charge des TAP. ■



De gauche à droite : Catherine Durand, inspectrice de l'Éducation Nationale pour la circonscription Cournon/Val d'Allier ; Pascal Pigot, maire des Martres-de-Veyre ; Jacques-Bernard Magner, sénateur ; et Régis Bernard, 2^e adjoint au maire des Martres-de-Veyre en charge de la jeunesse, de la scolarité et des TAP, tous venus en visite à l'occasion de la rentrée et du 1^{er} jour de reprise des TAP



Les maternelles en TAP « Temps libre »



Une classe de CE2 en TAP « Arts asiatiques », une nouveauté 2015 où les enfants réaliseront des dessins du genre asiatique

Collège Jean-Rostand

Rentrée des classes

Cette année, ce sont encore 8 classes de 6^e (soit 217 élèves) qui ont fait leur rentrée le 1^{er} septembre à 8 heures au sein du plus grand collège de la région. La pluie étant menaçante, Régis Vivier, principal, et Gilles

Ceyras, nouveau principal adjoint, ont accueilli les jeunes élèves et leurs parents dans la salle d'activités, avant d'être pris en charge par leur professeur principal. Les classes de 5^e, 4^e et 3^e ont fait leur rentrée dès le lendemain, mercredi 2 septembre à 8 heures.

Pour cette nouvelle année scolaire, le collège Jean-Rostand accueille 30 classes (soit une de plus par rapport à 2014) ainsi que le dispositif ULIS qui comprend 16 élèves (enfants en situation de handicap). Ainsi l'effectif total pour l'année 2015/2016 s'élève à 820 élèves. ■

À NOTER :

Cette année, le collège accueille un nouveau principal adjoint en la personne de Gilles Ceyras. La municipalité lui souhaite la bienvenue.



De gauche à droite : Gilles Ceyras, nouveau principal adjoint ; Régis Vivier, principal et Magalie Chandelon, gestionnaire du collège ont accueilli au sein du collège Jean-Rostand, pour cette rentrée 2015 : Bernadette Troquet, conseillère départementale ; Pascal Pigot, maire des Martres-de-Veyre et conseiller départemental ; Régis Bernard, 2^e adjoint au maire des Martres-de-Veyre, en charge de la jeunesse, de la scolarité et des TAP et Jacques-Bernard Magner, sénateur.

Les 6^e, accompagnés de leurs parents, sont accueillis par Régis Vivier, principal pour la 3^e année consécutive



Les parents partis, les élèves de 6^e se rangent par classe en attendant leur professeur principal



Maison de Gergovie

Les travaux de réaménagement en cours

Le top départ est donné ! Les allers et venues des engins de chantier ont marqué le lancement des travaux de la nouvelle Maison de Gergovie. Le futur équipement devrait ouvrir ses portes au public en janvier 2017.

Depuis quelques mois tout s'accélère sur le plateau. Finies les études préalables, désormais on débute le gros oeuvre. Cette étape concourt à la solidité et à la stabilité de l'édifice (gros murs, poteaux, planchers, charpentes, etc...). À l'intérieur du bâtiment existant, les démolitions sont pratiquement terminées. Quant aux abords du chantier, des dispositions ont été prises pour réguler la circulation et assurer la sécurité des ouvriers et des promeneurs sur le site.

La pose officielle de la première pierre de la nouvelle Maison de Gergovie a eu lieu le 1^{er} juillet dernier, en présence de Monsieur Michel Fuzeau, Préfet du département du Puy-de-Dôme et de la

région Auvergne, Monsieur Alain Bussière, 1^{er} Vice-Président de la région Auvergne, Monsieur Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme et Monsieur Yves Fafournoux, Président de Gergovie Val d'Allier communauté.

La première pierre officielle posée :

Sous un soleil rayonnant, une centaine d'invités a assisté à cet acte symbolique marquant officiellement le lancement des travaux sur l'un des pôles majeurs d'attractivité touristique du Grand Clermont. Les élus du territoire auvergnat

se sont succédés, présentant tous leurs vœux pour ce projet d'envergure, avant de se joindre au Président de Gergovie Val d'Allier communauté pour la traditionnelle pose de la première pierre ■



Accessibilité

Le diagnostic est lancé

Pour répondre aux obligations réglementaires en matière d'accessibilité, Gergovie Val d'Allier communauté lance un diagnostic sur son territoire. L'objectif de cette étude de terrain, menée par un cabinet de consultants, est de recenser les besoins et d'émettre des propositions pour une mise en conformité de tous les sites publics à l'échelle des 11 communes.

Mutualisant les moyens sur son territoire, **la Communauté de communes a pris l'initiative de conduire, pour le compte des**

11 communes, l'expertise technique de la question de l'accessibilité. Cette étude a été menée de juin à septembre. À terme, il appartiendra à chaque commune de réaliser les travaux préconisés de leurs bâtiments et sites publics.

L'accessibilité, une obligation réglementaire : La généralisation de l'accessibilité dans tous les lieux publics, pour toutes les formes de handicap, est une obligation réglementaire datant de 2005. En effet, la loi impose aux structures publiques la mise en accessibilité des différents sites publics du territoire. Cela concerne notamment les établissements

recevant du public tels que mairies, multi-accueil, écoles, etc., les installations ouvertes au public comme les terrains de sport, les cimetières etc., ainsi que la voirie.

Les communes ont un délai de 3, 6 ou 9 ans, à l'issue du diagnostic, pour appliquer les préconisations. Pour la voirie et les espaces publics, les travaux de mise en accessibilité ne sont soumis à aucun délai réglementaire. Ils devront être mise en œuvre selon le plan pluriannuel communal de travaux, pour plus de cohérence et une meilleure répartition des aménagements. ■

Étude hydrologique

11 secteurs à enjeux à la loupe

Afin d'appréhender au mieux les aléas climatiques et penser de façon durable l'urbanisation du territoire, Gergovie Val d'Allier communauté a entrepris une étude hydrologique dont l'objectif est de déterminer les risques de crues torrentielles et de coulées de boues, sur l'ensemble de ses communes. Cette réflexion a permis de mettre en lumière 11 secteurs à enjeux.

En mai 2012 et août 2014, le territoire a été touché par de forts orages qui ont provoqué d'importants dégâts (inondations, glissements

de terrain, ruissellement...), notamment sur les communes situées sur le versant droit de l'Allier. Suite à ces intempéries, Gergovie Val d'Allier communauté a entrepris une réflexion sur l'ensemble du territoire, en missionnant le bureau d'études lyonnais Hydratec.

Pour réaliser un diagnostic pertinent, le prestataire a couplé des visites de terrain avec des données chiffrées liées à l'historique des sites. Il a regardé à la loupe les écoulements naturels mais également les réseaux d'eau, en lien avec l'urbanisation de chacune des 11 communes.

Des préconisations réalisables et abordables : Cette phase de diagnostic, qui vient d'être

présentée aux élus après trois mois d'études, met en lumière 11 secteurs à enjeux. Elle conduira le bureau d'étude vers la deuxième étape de la mission : les préconisations. Pour ce faire, ces professionnels modéliseront tous ces sites à risques pour faire émerger des pistes d'amélioration, dont la mise en œuvre reviendra aux communes. Ces propositions seront adaptées à chaque territoire. Elles seront donc techniquement réalisables et financièrement abordables. Certaines observations fournies par le bureau d'études seront intégrées aux plans d'urbanisme communaux. Le rapport final de l'étude sera publié dès l'automne. ■

SAJ et SBA



Une alliance contre le gaspillage

Vendredi 5 juin, le SBA a inauguré l'une de ses « boîtes de récup' », un nouveau concept créé pour lutter contre le gaspillage. Le SAJ de Gergovie Val d'Allier, partenaire de cette action, a donc accepté l'installation d'un frigo usagé et customisé par ses jeunes devant ses locaux à côté du collège Jean-Rostand des Martres-de-Veyre

(le frigo est situé devant la porte de la salle des jeunes).

Chacun peut y déposer des CDs, livres, magazines, jeux de société ou jeux vidéos dont il ne se sert plus et qu'il souhaite faire partager aux autres.

Ceux qui le désirent peuvent se servir dans le « frigo » et emprunter ce qui leur plaît. Le but est également de sensibiliser jeunes et parents au recyclage des objets. ■



Philippe Tchillinghirian, directeur du SAJ ; Claude Aubier, adjointe au maire en charge de l'environnement et du développement durable et Pascal Pigot, maire des Martres-de-Veyre à l'inauguration

Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA)

Redevance incitative repoussée



Comme vous le savez, le SBA fait évoluer son mode de tarification en faveur de la Redevance Incitative (RI). Cette nouvelle tarification, plus juste, poursuit des objectifs environnementaux de réduction des déchets. Elle remplacera l'actuelle Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) comprise dans la taxe foncière et calculée sur le bâti. Les usagers seront facturés en fonction de leur production réelle de déchets, c'est-à-dire en fonction du nombre de fois où leurs bacs seront présentés à la collecte (ou en fonction du nombre d'apports effectués dans les Points d'Apport Volontaire).

Le point sur le projet :

D'avril à juin, le SBA est allé à la rencontre des usagers de son territoire à l'occasion de réunions publiques, pour expliquer le nouveau mode de tarification de la collecte des déchets expérimenté en 2015.

Ces 12 réunions ont témoigné d'une très forte mobilisation, puisque près de 2 000 personnes se sont déplacées et ont fait part de leurs opinions et de leurs suggestions.

Le principe de la Redevance Incitative et ses enjeux fondamentaux, que sont la

réduction des déchets et la maîtrise des coûts, remportent l'adhésion du plus grand nombre, même si **certaines modalités de mise en œuvre méritent d'être ajustées.**

Fort de ces échanges riches et fructueux entre élus et avec les usagers, et compte-tenu de la complexité des questions techniques du projet, **le Comité Syndical du 20 juin, réunissant les délégués élus des 132 communes du territoire, a pris la décision de fixer, pour tous les foyers du SBA, l'année de tarification à blanc à 2016 et l'année de mise en œuvre de la Redevance Incitative à 2017.**

Dès le mois de septembre 2015, des réunions de travail seront proposées aux élus du territoire, maires et présidents de Communauté de Communes, pour réexaminer certaines modalités comme le forfait de levées, les tarifs des levées supplémentaires et le plafonnement de factures pour les foyers qui auraient des difficultés à réduire leurs déchets (enfant en bas âge, assistantes maternelles, personnes handicapées...).

La production de déchets sera mesurée sur toute l'année 2016. Le SBA adressera, en 2016 toujours, à chaque foyer une facture à blanc, à titre informatif. En 2017, les usagers recevront une facture réelle, remplaçant la TEOM, qui sera supprimée de la taxe foncière.

La mise en place des outils techniques, de son côté, se poursuit :

- Pour les usagers collectés en bacs, une puce électronique comptabilisera le nombre de levées (et non la pesée) pour établir la facturation. **Si vos bacs ne sont pas encore équipés d'une puce électronique, merci de contacter le SBA au 04.73.647.444.**

- Pour les usagers collectés en Points d'Apport Volontaires (colonnes enterrées, armoires à bacs) : une carte d'accès, la même que pour les déchèteries, est nécessaire pour ouvrir les colonnes et déposer vos déchets. Cette carte permet de comptabiliser le nombre d'apports pour établir la facturation. **Contactez le SBA si vous ne disposez pas de carte**, ou pour toute autre information (emplacement des colonnes, consignes de tri...). Pour rappel, les colonnes grises accueillent les ordures ménagères grâce à des sacs de 30 litres uniquement ; les emballages recyclables doivent, en revanche, être déposés en vrac dans la colonne jaune.

Contact :

Syndicat du Bois de l'Aumône
Zone de Layat II - 63200 RIOM

Tel : 04.73.647.444

Email : conseilusager@sba63.fr

Sites : www.sba63.fr ou www.sba63redevance.fr ■

Comment traiter vos déchets d'activités de soins à risques infectieux ?

Les DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) peuvent désormais être déposés par les particuliers dans les déchèteries de Lezoux, Veyre-Monton, Riom, St-Rémy-sur-Durolle, Billom et Aigueperse. Un nouveau service qui permet aux patients en auto-traitement de pouvoir évacuer leurs déchets infectieux, tout en favorisant la sécurité du personnel de collecte et de tri. Certaines pharmacies et laboratoires de biologie

médicale peuvent également proposer ce service, depuis le 1^{er} janvier 2011. Cette collecte s'effectue en partenariat avec

l'éco-organisme DASTRI qui met en place progressivement la filière de collecte et de traitement des déchets à risque infectieux.

De quels déchets parle-t-on ?

On parle ici des déchets de soins à risque infectieux piquants, coupants et tranchants : aiguilles, seringues, cathéter, micro-perfuseur...

Déchèterie de Veyre-Monton :

RD 213, du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h, le samedi de 8h à 19h (horaires d'été). ■

LES 10 CATÉGORIES DE PIQUANTS, COUPANTS ET TRANCHANTS (PCT)



Élections régionales

Inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 30 septembre 2015 pour voter en décembre

Les dimanches 6 et 13 décembre prochains vous devrez voter pour élire vos 204 élus qui siègeront au Conseil régional ; comme vous l'avez fait pour les élections départementales en avril dernier.

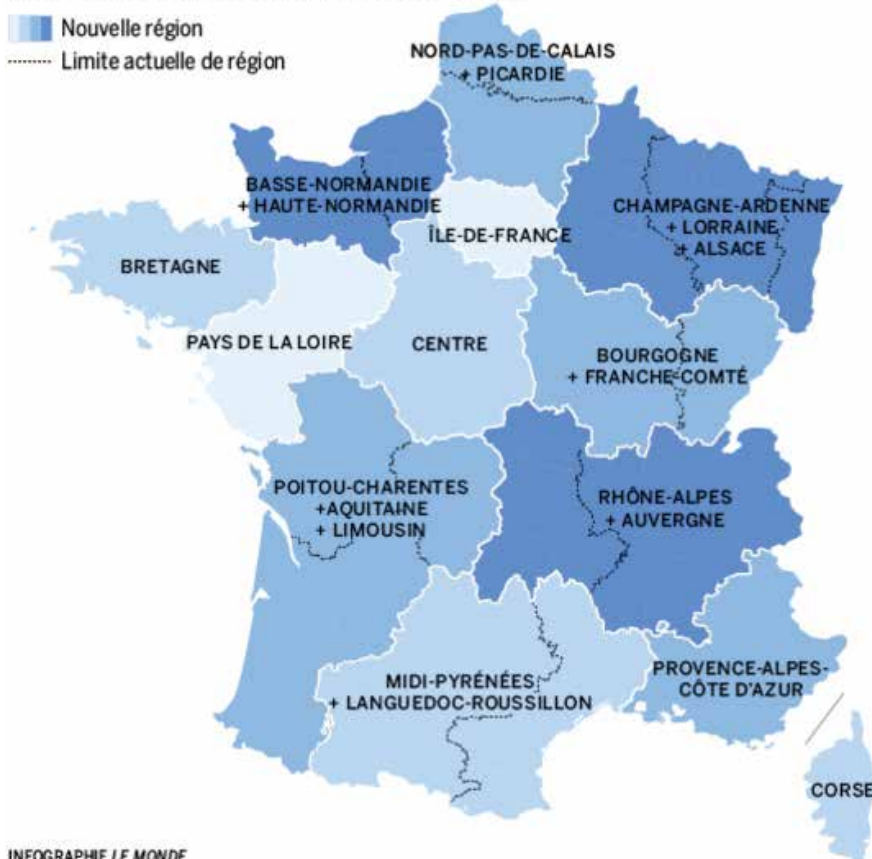
Comme le gouvernement l'a décidé, les régions ont été redécoupées et certaines fusionnent. C'est le cas justement de l'Auvergne qui fusionnera avec Rhône-Alpes pour ne représenter qu'une seule région « Auvergne-Rhône Alpes »

Le nombre des régions métropolitaines est ramené au 1^{er} janvier 2016 de 22 à 13 afin d'en faire des collectivités plus « attractives ».

Le projet prévoit en effet sept fusions entre deux ou trois régions : Alsace et Lorraine avec Champagne-Ardenne, Auvergne et Rhône-Alpes, Bourgogne et Franche-Comté, Nord-Pas-de-Calais et Picardie, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, Haute-Normandie et Basse-Normandie, Limousin et Aquitaine et Poitou-Charentes.

Six régions demeurent inchangées : Bretagne, Corse, Ile-de-France, Centre, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur ; ainsi que les DOM-TOM. ■

PROPOSITION DU NOUVEAU DÉCOUPAGE RÉGIONAL



INFOGRAPHIE LE MONDE

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales ?

Vous avez jusqu'au 30 septembre 2015 pour vous inscrire et pouvoir voter en décembre

Rendez-vous dans votre mairie de résidence avec :

- un justificatif de domicile
- votre carte d'identité

Vous devrez également remplir un formulaire. Possibilité de le télécharger sur :

<http://vosdroits.service-public.fr>
(cerfa n° 12669*01)



Événement

Retour en images sur la Fête de la Musique 2015

Le dimanche 21 juin avait lieu une nouvelle édition de la Fête de la Musique aux Martres-de-Veyre et cette année encore le succès était au rendez-vous. En effet, les martrois et habitants des communes environnantes se sont regroupés en masse pour partager un

moment convivial et désormais traditionnel dans la commune. Tout au long de l'après-midi les musiciens et chanteurs se sont succédés, offrant un panel de styles musicaux variés pour satisfaire un public le plus large possible. Le lâcher de ballons a, une nouvelle fois, été apprécié des plus jeunes et 9 ballons ont

été retrouvés en France, le plus téméraire ayant parcouru plus de 230 kilomètres de distance.

De plus, le Flash mob (nouveau 2015) ainsi que les nombreuses animations menées par l'animateur *Badr* pendant la journée, avec de nombreux cadeaux à la clé, ont su divertir et ravir petits et grands. ■



La Chorale des écoliers



Atelier Musiques Actuelles



Un des membres du groupe The Square



Les BBM



Flash Mob



Un des membres de Blacksmith

COUTURE
retouches & créations



Le made in d'Elisa
ELISABETH BLASCO
06 95 22 07 79

Les Automnales

Spectacle de contes pour enfants le 3 octobre

Du 25 septembre au 4 décembre 2015, le festival départemental « Les Automnales », à l'initiative du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, vous propose un choix varié de spectacles sur tout le département.

Parmi les 19 spectacles de créations artistiques locales « jeune public » qu'offre la Médiathèque départementale via les bibliothèques du département, la municipalité des Martres-de-Veyre et la médiathèque « Alexandre-Vialatte » ont le plaisir de vous proposer :

« **Quand le diable se gratte l'oreille** », tour de conte de Frédérique Lanaure.

Le spectacle se déroulera le samedi 3 octobre à 17 heures à la salle des fêtes des Martres-de-Veyre.

L'histoire : dans un pays d'eau et de feu, de forêts et de montagnes vivent d'étranges créatures : dracs, fades, galipotes... Mais les plus étonnants sont les êtres humains qui y habitent ! Vous aurez droit à d'exquises rencontres avec les habitants du terroir : ogresse insatiable, sorcière rusée, roi tyrannique... vous verrez ils sont tous plus charmants les uns que les autres !

Entre légendes fantastiques et contes merveilleux

(mais toujours avec une pointe d'humour), Frédérique Lanaure vous propose un petit voyage en territoire Arverne et ne vous laissera pas partir sans vous avoir fait découvrir les délicieuses histoires qui émaillent le territoire auvergnat !

Frédérique Lanaure, conteuse originaire de Clermont-Ferrand, saura vous subjuguier entre récits et chants au travers de son tour de conte pendant 50 minutes.

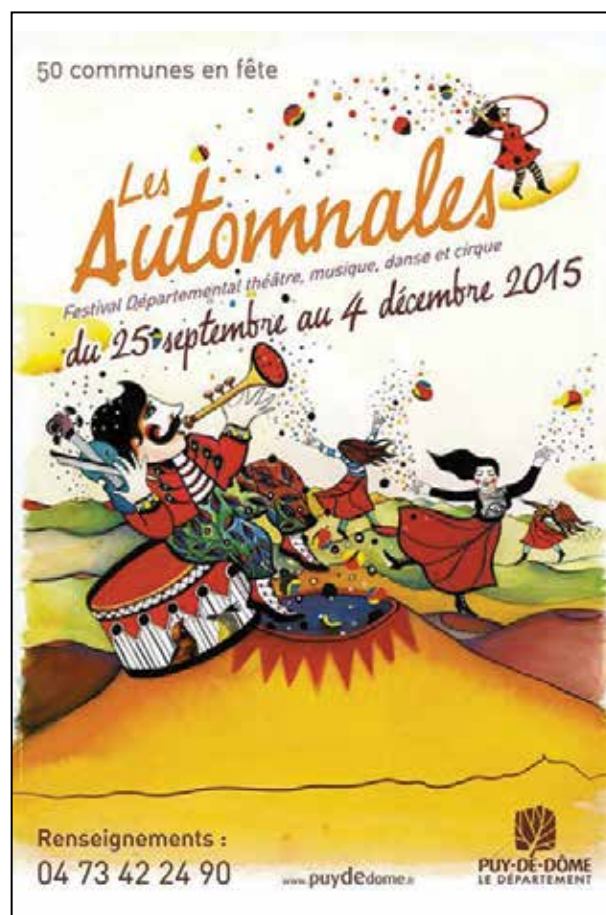
La conteuse vous propose de prolonger ce voyage après le spectacle par un temps de partage de 20 minutes, faisant participer le public par des chants traditionnels tirés du spectacle ou d'autres, et des devinettes à inventer.

Spectacle gratuit avec réservation obligatoire auprès de la médiathèque « Alexandre-Vialatte » :

- Adresse : Avenue de la Gare 63730 Les Martres-de-Veyre

- Tel : 04.73.39.28.17

- Email : mediatheque@lesmartresdeveyre.fr



A G E N D A

DON DU SANG

Collecte organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang
Salle des fêtes de 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30

Lundi 21 septembre

VIDE-GRENIERS

Organisé par l'Amicale Laïque
Quartier des écoles toute la journée

Dimanche 27 septembre

LES AUTOMNALES

Organisées par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme
Salle des fêtes à 17 heures

Samedi 3 octobre

REPAS DANSANT JUMELAGE ARCOZELO

Organisé par l'association de jumelage Arcozelo/Les Martres
Salle des fêtes. Sur inscription (cf page 18)

Samedi 10 octobre

SALON DU LIVRE

Organisé par l'association « En Toutes Lettres »
Salle des fêtes toute la journée

Dimanche 25 octobre

BOURSE AUX JOUETS, LIVRES D'ENFANTS, DÉCORATIONS DE NOËL

Organisée par l'Amicale Laïque
Salle des fêtes toute la journée

Dimanche 15 novembre

CIRCONSCRIPTION D'ACTION MÉDICO- SOCIALE SUD-AGGLO - CAMS

L'équipe en charge de cette aide de proximité est composée de professionnels de santé et du secteur social :

- assistants sociaux ;
- conseillères en économie sociale et familiale ;
- accompagnateurs en insertion professionnelle ;
- infirmières puéricultrices, médecin, sages-femmes ;
- secrétaires médico-sociales ;

CONTACT ET MISSIONS

L'ensemble de ces professionnels assure une action quotidienne de prévention, d'accompagnement social et médico-social avec et auprès des familles en difficulté.

L'accueil du public est assuré de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17 heures.

Le personnel de la circonscription d'action médico-sociale vous accueille lors d'un entretien individualisé, vous informe sur vos droits et instruit votre dossier, vous oriente si nécessaire vers le bon interlocuteur, vous conseille dans votre gestion budgétaire, votre vie au quotidien, vous accompagne dans vos demandes d'aides financières, vos démarches administratives, vos recherches de logement et votre parcours d'insertion, vous soutient en cas de difficultés dans l'éducation de vos enfants, accompagne les parents et futurs parents, propose des visites au moment de la naissance, assure des consultations de nourrissons (consultation médicale gratuite jusqu'à 6 ans).

► **3, rue de la Garenne**
63730 LES MARTRES-DE-VEYRE
www.puydedome.com
Responsable de Circonscription :
Véronique PAUC
Prise de rendez-vous et renseignements
au siège de la circonscription :
Tél. 04 73 39 65 60 - Fax. 04 73 39 65 69.

CENTRE SOCIAL

► **Place des Combattants AFN**
63730 Les Martres-de-Veyre

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

Permanences : le mardi sur rendez-vous et le vendredi toute la journée.

Cette structure est ouverte :

- aux jeunes de 18 à 25 ans, plus globalement aux demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion.

- aux adultes, pour aider les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans dans leur insertion professionnelle.

► **09 64 42 11 07 / 04 73 84 42 76**

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

Permanence sur les Martres-de-Veyre sans rendez-vous tous les mardis de 13h30 à 16h30 (sauf vacances scolaires).

► **Ancienne mairie, place des Combattants d'AFN (2^e étage)**
63730 Les Martres-de-Veyre

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Accueil des parents, futurs parents et assistantes maternelles.

► **04 73 39 86 95**

MULTI-ACCUEIL « LE PETIT PRINCE »

Accueil temporaire des enfants de moins de 4 ans. Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30.

► **04 73 39 29 35**

SERVICES MAIRIE

ACCUEIL

► **04 73 39 90 75**

POLICE MUNICIPALE

► **04 73 39 32 38**

URBANISME

► **04 73 39 32 39**

EHPAD

► **04 73 39 23 25**

AIDES DIVERSES

REPAS À DOMICILE

Peuvent bénéficier de ce service, les personnes âgées et les personnes, quel que soit leur âge, rencontrant une difficulté passagère à la suite d'une opération, d'une maladie ou pendant une convalescence.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS vient en aide aux familles ou à des personnes en difficulté passagère, après examen des situations au cas par cas.

► **Pour obtenir des renseignements sur ces aides, contacter la mairie :**
04 73 39 90 75

AIDE-MÉNAGÈRE

Toute personne retraitée et dont l'état de santé nécessite une aide matérielle pour rester à domicile peut bénéficier de l'intervention d'une aide-ménagère.

TÉLÉ-ASSISTANCE

Service réservé aux personnes de plus de 60 ans vivant seules : possibilité d'alerter une centrale d'écoute 24h/24 par une simple pression sur un bouton.

SCOLARITÉ/JEUNESSE

ÉCOLE MATERNELLE

Directrice : Catherine Pannetier

► **04 73 39 94 54**

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Directeur : Olivier Adenot

► **04 73 39 95 55**

TAP

► **09 50 85 21 89**

RESTAURANT & GARDERIE SCOLAIRES

Responsable : Pascal Enjolras

► **04 73 39 96 91**

Facturation : Stéphanie Enjolras

► **04 73 39 32 37**

COLLÈGE JEAN-ROSTAND

Principal : Régis Vivier

► **04 73 39 93 66**

TRANSPORTS SCOLAIRES

Gérés par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme

► **04 73 42 20 20**

CENTRE DE LOISIRS DE CHADIEU

Renseignements et inscriptions auprès du CPIE Clermont-Dômes

► **04 73 87 35 21**

► **Email : cpie-clermont-domes@wanadoo.fr**

MÉDIATHÈQUE ALEXANDRE-VIALATTE

Ouverture :

- matin : mercredi, samedi : de 10h à 12h
- après-midi : mardi et samedi : de 13h30 à 18h ; mercredi : de 13h30 à 19h et vendredi : de 16h30 à 18h00

► **04 73 39 28 17**

GERGOVIE VAL D'ALLIER COMMUNAUTÉ - GVAC

► **ZA le Pra de Serre**
63960 Veyre-Monton
Tél. : 04 73 39 62 00.

SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE - SBA

► **Zone de Layat II - 63200 Riom**
Tél. : 04 73 647 444 - Fax. : 04 73 647 414



S P O R T S

Aéromodélisme Vallée de la Veyre

Président Christian Boivin
06 47 38 97 62

Badminton

Président Christophe Lacombe
06 84 50 37 87

Basket-Club Val de Veyre (BCVV)

Président Nicolas Roche
07 81 25 81 14

Boule amicale (BOULES LYONNAISES)

Président Jacques Trémouille
06 73 53 44 92

Catalan Country Spirit

Président Jean-Pierre MANIN
06 65 91 24 38

CYCLOTOURISME

Présidente Anne-Marie Colon
04 73 69 73 54

Judo-Club (JCVM)

Président Benoît Besset
06 17 68 15 11

Le Chantou (danse)

Président Jean-Luc Echassoux
04 73 39 23 74

ParaPlaineAir (PARAPENTE, DELTAPLANE, KITE...)

Président Charles Brun
06 62 87 22 66

Tennis de Table

Président Christian Monchalin
06 84 33 60 25

Tennis-Club

Veyre-Les Martres
Président Jean-Paul Céron
07 86 16 31 15

USMV Foot

CLUB DES SUPPORTERS
Président Guillaume Blanc
06 98 43 34 98

USMV Foot

Présidente Paulette Blanchard
04 73 39 21 13

USMV Gymnastique

Présidente Marie-Pierre Malige-Achard
06 38 82 94 24

USMV Rugby

Co-présidents
Yves DAUZAT
06 46 18 67 04
Laurent Weismeschkirch
06 15 10 36 18



L O I S I R S

À vos fourneaux

Présidente Michelle Andreatta
06 79 21 20 09

Amicale Laïque

Président Robert Bernard
04 73 39 83 76

Chasse

Président Jean-Luc Perrier
04 73 39 25 06

Club Saint-Martial

Président Jean Lafougère
04 73 39 82 30

Martr'Aquarelle

Présidente Eliane Benoît
06 78 47 66 52

Pêche (étangs)

Président Jean-Pierre Verdier
06 15 59 22 59

Pêche (rivières)

Président Henri Usclade
06 29 96 09 37



C U L T U R E

Comité Culturel

Présidente Jeanine Castanié
04 73 39 83 00

Chorale

Président Bernard Castellan
04 73 84 63 70

École de Musique Gergovie Val d'Allier

Président Marc Jacquet
04 73 39 87 96

En toutes lettres (écrivain public)

Président Claude Revel
06 87 94 93 71

Jumelage Les Martres - Arcozelo (Portugal)

Président Christian Exbrayat
04 73 39 98 92

Jumelage Les Martres - Wynyard (Canada)

Président Pascal Cellier
06 28 23 71 60

Orchestre d'Harmonie (OHMV)

Président Dominique Cahuzac
04 73 39 98 24



A U T R E S

ACA

(Commerçants et Artisans)
Président Patrice Badière
04 73 39 21 61

ACPG-CATM

(Anciens combattants)
Président Jean-Claude Gerles
04 73 39 97 41

Amicale des donneurs de sang bénévoles

Président Dominique Clément
06 70 97 70 25

Amicale des sapeurs-pompiers

Président Benoît Rigal
06 79 73 88 14

Amicale des anciens pompiers

Président Jean-Claude Gerles
04 73 39 97 41

Bief de la Vauze

Président Jean-Michel Plasse
04 73 39 91 38

Bénévoles de Jolivet (EHPAD)

Présidente Josette Martin
04 73 39 82 62

Ces années-là (personnes nées entre 1960 et 1965)

Président Philippe Jaubert
06 37 78 18 98

Marre-toi et Partage

Président Baillo Diallo
06 19 02 00 08

Secteur Animation Jeunes (SAJ)

Responsable Philippe Tchilinghirian
04 73 39 76 29



HÔTEL DE VILLE

Place Alphonse-Quinsat
63730 Les Martres-de-Veyre

Tél. 04 73 39 90 75
Fax 04 73 39 81 98

Courriel : contact@lesmartresdeveyre.fr
www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

La mairie vous accueille du lundi au vendredi,
 de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
 le mercredi jusqu'à 19 heures (sauf juillet/août).
 Fermeture à 16 heures les veilles de jours fériés.



Les Martres-de-Veyre
naturellement vôtre

PERMANENCES

Pascal Pigot, maire

- ▶ mercredi, 17h30 - 19 heures
 sur rendez-vous

Martine Bouchut, 1^{ère} adjointe :
finances, commerce, informatique

- ▶ jeudi, 14h30 - 17h30
 sur rendez-vous

Régis Bernard, 2^e adjoint :
**scolarité/jeunesse, temps
 périscolaire**

- ▶ mardi, 16 heures - 18h30
 sur rendez-vous

Catherine Exbrayat, 3^e adjointe :
affaires sociales

- ▶ mercredi, 17 heures - 19 heures
 sur rendez-vous

Gilles Durif, 4^e adjoint :
sports, bâtiments sportifs

- ▶ sur rendez-vous uniquement

Anne-Marie Guillaumin, 5^e adjointe :
**culture, patrimoine, fêtes et
 cérémonies, vie associative**

- ▶ jeudi, 10 heures - 12 heures
 sur rendez-vous

Claude Laurençon, 6^e adjoint :
**travaux, urbanisme, quotidienneté,
 sécurité**

- ▶ jeudi, 14 heures - 17 heures
 sur rendez-vous

Claude Aubier, 7^e adjointe :
**environnement, développement
 durable**

- ▶ jeudi, 15 heures - 17 heures
 sur rendez-vous